



Chaque fin d'année universitaire, vient nous rappeler qu'à l'instar des écoles civiles de l'enseignement supérieur, il y a une dynamique de formation qui est entretenue également dans les écoles militaires de tout niveau, de tout rang et de toute arme.. Des écoles militaires supérieures forment les officiers dont a besoin notre armée pour assurer à la fois la garantie de sa capacité à s'adapter aux exigences de tout combat moderne à mener et mener à bien la mission de sa professionnalisation. Cea dernières années sont exceptionnelles pour nos forces armées.

## Diplomatie et défense, la voie de la cohérence

Pages 4 - 5

# DÉVELOPPEMENT LOCAL LE GOUVERNEMENT SUR LE TERRAIN

Boualem Branki

Le mois de Ramadhan n'est pas dissuasif quant à la poursuite des activités gouvernementales. Bien au contraire. Hier dimanche, trois ministres du gouvernement Sellal étaient sur le terrain pour faire le point des réalisations de leurs secteurs respectifs, et superviser des projets de développement local.

Il est ainsi évident que le gouvernement, même en période de canicule et en plein mois de Ramadhan, reste attentif aux projets de développement local, les attentes citoyennes et la conduite des grands projets devant améliorer les conditions de vie dans les zones rurales et dans l'intérieur du pays.

Page 3



HIGH·TECH  
LIVRE  
NUMÉRIQUE

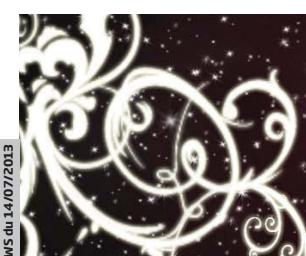


GUERRE DE POSITIONS  
MARKETING

INVESTISSEMENTS LOCAUX  
Ould Kablia :  
Prochaines rencontres périodiques ministère de l'Intérieur-walis»

Page 3

Page 14



رمضان مبارك  
DK NEWS  
Organise une Tombola

Tentez votre chance.  
De nombreux cadeaux vous attendent. Il vous suffira de découper chaque jour pendant tout le mois de Ramadhan, le coupon à la page 23 et de l'envoyer à l'adresse du journal.  
Bonne chance  
Coupon de participation (page 11)



## MÉTÉO 29° à Alger

Régions Nord :

- Prédominance d'un temps généralement ensoleillé et relativement chaud notamment vers les régions de l'intérieur avec localement formation orageuses. Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) de secteur Est à Nord-Est notamment sur le littoral. La mer sera belle à peu agitée.

## 37° à Tamanrasset

Régions Sud :

- Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement tendance orageuse vers les régions de Sud-Ouest. Les vents seront variables à modérés (20/40 km/h) avec localement chasse-sable.

Alger	max	29°	min	21°
Oran	max	28°	min	20°
Annaba	max	30°	min	20°
Béjaïa	max	31°	min	19°
Tamanrasset	max	37°	min	23°

## Constantine Recrutement de 844 enseignants

Pas moins de 844 enseignants seront recrutés, cette année pour encadrer les trois paliers de l'enseignement dans la wilaya de Constantine, a indiqué hier, le responsable de la cellule de communication de la direction de l'Education, Abdelhafid Gaoir. Les enseignants seront recrutés à l'issue d'un concours d'accès sur titre devant être organisé le 12 août prochain «sous forme d'un entretien avec un jury sans le recours aux traditionnelles épreuves écrites», a-t-il précisé. M. Gaoir a indiqué que les postes budgétaires offerts concernent, en premier lieu, le cycle de l'enseignement primaire (441 postes), suivi des paliers moyen (281 postes) et secondaire (124 postes).

## RAMADHAN Ouverture de certaines agences d'Air Algérie en soirée

Certaines agences commerciales de la compagnie Air Algérie implantées dans les grandes villes du pays seront ouvertes en soirée pendant le mois du ramadhan, indique dimanche la compagnie dans un communiqué. Il s'agit de l'agence de la place Audin à Alger, celle du Front de mer à Oran, l'agence «Constantine» à Constantine et celle de la place de la Révolution à Annaba, selon la même source.

Ces agences seront ouvertes entre 21h et minuit, précise le communiqué. Par ailleurs, Air Algérie avait annoncé la semaine dernière avoir mobilisé l'ensemble de sa flotte et programmé des vols supplémentaires durant la période estivale qui coïncide avec l'opération «Omra Chaabane-Ramadhan».

## ENTREPRISES Saidal réalise un bénéfice de plus d'un milliard de DA en 2012

L'entreprise publique Saidal a réalisé un bénéfice de 1,138 milliard de DA durant l'année 2012, selon son bilan adopté récemment par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'exercice 2012 de cette entreprise publique cotée en Bourse fait ressortir un total bilan de 19,654 milliards de DA, selon la même source. L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'affecter le montant du bénéfice de Saidal comme suit: 39,497 millions de DA comme réserves légales, 400 millions de DA comme dividendes, 35,450 millions DA à l'intérêt des travailleurs et 362,545 millions de DA aux réserves facultatives. Le groupe pharmaceutique Saidal est une société par actions (SPA) dotée d'un capital de 2,5 milliards de DA. Un plan de développement ambitieux (2010-2014) a été mis en place par les pouvoirs publics pour porter la part de marché de l'entreprise de 7% en valeur à 25%, améliorer sa position sur le marché national et s'ouvrir à l'international.

LE PROFESSEUR NABIL DEBZI INVITÉ DEMAIN À 11H30 DU FORUM DE **DK NEWS**

## Conférence sur : «Les hépatites et les maladies du foie»

Le professeur Nabil Debzi, chef de service, spécialiste en hépatologie au CHU Mustapha-Pacha, sera demain mardi 16 juillet à 11h30 l'invité du Forum de **DK News** (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani). L'hôte de **DK News** animera à cette occasion une conférence-débat sur: «Les hépatites et les maladies du foie».

CE MATIN  
À 10H30

## Session ordinaire du Bureau politique du PT



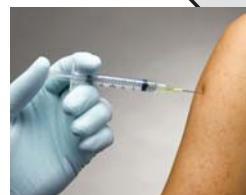
La secrétaire générale du Parti des travailleurs Mme Louisa Hanoune, présidera ce matin à 10h30 au siège national du PT (2, rue Belkacemi Belfort-El Harrach), la session extraordinaire du bureau politique du parti.



## CORONAVIRUS

### Appel aux visiteurs des Lieux-Saints de l'islam à prendre les dispositions préventives

L'Office national du hadj et de la omra (ONHO) a appelé dimanche les pèlerins qui accomplissent la omra, durant ce mois de ramadan, à «prendre toutes les dispositions préventives nécessaires pour éviter le coronavirus».



Le ministère de la santé et de la réforme hospitalière a conseillé aux pèlerins de «se laver leurs mains régulièrement avec du savon, se protéger avec un masque, utiliser des mouchoirs en papier à usage unique en cas de toux et d'éternuement, éviter de se frotter les yeux et le nez avec les mains et respecter les règles d'hygiène en général», a indiqué l'office dans un communiqué.

L'ONHO conseille aux personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques de «retarder l'accomplissement de la Omra afin d'éviter «tout risque d'atteinte de cette maladie».

## 550 fonctionnaires de la DGSN accomplissent les rites de la Omra durant le mois de Ramadhan

Cinq cent cinquante (550) fonctionnaires des différents services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) se rendent aux Lieux saints de l'islam pour accomplir les rites de la Omra à l'occasion du mois de Ramadhan. Selon un communiqué de la DGSN publié

samedi, le premier groupe des moulâts-mirîne (personnes accomplissant la Omra) a quitté le 11 juillet alors que le second se rendra durant la troisième semaine de ce mois sacré.

La mission de la police algérienne compte des cadres, des gradés, des agents

et personnels assimilés des deux sexes. La DGSN «prend en charge une part importante du coût global de la Omra soit 50% des frais outre les procédures administratives et sanitaires indispensables», ajoute le communiqué avant de souligner que cela reflète l'intérêt accordé par la



Direction de la sûreté nationale à l'aspect social des travailleurs».

## DÉVELOPPEMENT LOCAL

# Le gouvernement sur le terrain

Boualem Branki

**Le mois de Ramadhan n'est pas dissuasif quant à la poursuite des activités gouvernementales. Bien au contraire. Hier dimanche, trois ministres du gouvernement Sellal étaient sur le terrain pour faire le point des réalisations de leurs secteurs respectifs, et superviser des projets de développement local.**

Il est ainsi évident que le gouvernement, même en période de canicule et en plein mois de Ramadhan, reste attentif aux projets de développement local, les attentes citoyennes et la conduite des grands projets devant améliorer les conditions de vie dans les zones rurales et dans l'intérieur du pays. Hier, les ministres de l'Intérieur et des collectivités locales Dahou Ould Kablia et du Commerce, Mustapha Benbada, étaient à Aïn Defla où ils se sont

principalement enquis de la situation du secteur commercial dans cette wilaya, réputée pour être très dynamique dans le domaine agricole et notamment pour la production des différentes variétés de pomme de terre.

Sur place, le ministre en charge du secteur a annoncé la mise en place prochaine au profit des agriculteurs et des intermédiaires d'un grand marché de gros de plusieurs hectares pour servir le développement de la filière agricole et améliorer la commercialisation des produits agricoles frais.

Les travaux de réalisation e ce marché de gros de Aïn Defla, d'une superficie de 12 hectares, seront lancés vers la fin de l'année, a-t-il annoncé. Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a étudié de son côté le gros problème de la pénurie d'essence dans l'ouest et l'est du pays. Selon M. Ould Kablia, 25% de la production nationale de carburant "est gaspillée et exportée illégalement" aux fron-



tieries. Le gouvernement a tenu récemment une réunion interministérielle pour examiner la pénurie de carburant dans les wilayas frontalières, a-t-il relevé, précisant que lors de cette réunion, des mesures ont été arrêtées dont celles sécuritaires pour contrecarrer les contrebandiers. "Le phénomène de contrebande de carburant est désormais un problème tant sécuritaire qu'économique", a-t-il ajouté.

Et, dans la foulée, il a annoncé quelques mesures draconiennes,

notamment la saisie de tous les moyens de contrebande du carburant, des biens des contrebandiers et d'autres mesures au niveau des stations Naftal.

"La wilaya de Tlemcen consomme plus de carburant qu'Alger", a lancé le ministre de l'Intérieur. Des mesures qui devraient d'abord enrayer le trafic de carburant qui fait des ravages dans les zones frontalières, et pénalise lourdement les citoyens, obligés de faire de longs détours pour s'approvisionner, ainsi que

de gros préjudices à l'économie nationale. De son côté, le ministre des Travaux publics Amar Ghoul a effectué une visite d'inspection de plusieurs chantiers dans la capitale, sans se rendre à celui de Tessala El Merdja, où les travaux qui durent en longueur ont fini par exaspérer les automobilistes.

Quo qu'il en soit, les projets visités hier par M. Ghoul doivent prochainement améliorer le mobilier routier de la capitale, mais surtout offrir des solutions aux usagers pour éviter les bouchons, les pertes de temps et les désagréments. Plusieurs projets ont ainsi été inspectés par le ministre, notamment des voies rapides pour désengorger les entrées et les sorties de la capitale, avec des déviations sur les grands axes routiers du maillage de la capitale. Les sorties sur le terrain des ministres du gouvernement Sellal attestent au moins de la poursuite des activités ministérielles en ce mois de piété, de Rahma, de pardonnance et de partage.

## INVESTISSEMENTS LOCAUX

## Ould Kablia : «Prochaines rencontres périodiques ministère de l'Intérieur-walis»

Le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales organisera prochainement des rencontres périodiques avec les walis de la République pour procéder à un examen global du dossier des investissements locaux, a indiqué hier à Aïn Defla le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Daho Ould Kablia.

«Chaque rencontre regroupera périodiquement 4 à 5 walis et sera consacrée à un examen global du dossier des investissements locaux», a précisé M. Ould Kablia dans une déclaration à la presse lors de sa



visite dans la wilaya en compagnie du ministre du Commerce, Mustapha Benbada. Ces rencontres sont d'autant plus importantes que le «gouvernement mise aujourd'hui sur l'investissement», a soutenu le ministre, soulignant que le wali «est le premier responsable de la réussite des investissements locaux dans le cadre de ses prérogatives au sein de la commission de wilaya». MM. Ould Kablia et Benbada ont inauguré hier trois (3) marchés de proximité dans les communes de Bourached, Rouina et Aïn Defla.

## LAGHOUAT

## 1500 logements publics locatifs seront attribués avant la fin de l'année en cours

Un total de 1.540 logements de type public locatif (LPL) seront attribués avant la fin de l'année dans la wilaya de Laghouat, en application des directives du gouvernement, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Ces logements, actuellement à un stade avancé de réalisation, se répartissent entre les communes de Laghouat (880 unités), Aflou (560) et Ksar El-Hirane (100), a-t-on précisé.

Ces quotas de logements s'ajoutent aux 1.076 logements sociaux locatifs dont la liste de bénéficiaires a été récemment arrêtée. La wilaya a bénéficié d'un quota supplémentaire de 4.000 logements sociaux locatifs dans le cadre du programme complémentaire de 2013, dont 1.000 seront destinés à la commune d'Aflou, selon les mêmes sources.

Le nombre de logements réceptionnés cette année devra atteindre les 5.000 logements, de différents formulaires, avec quelques 500 unités de type social locatif et 539 autres de type promotionnel aidé, en plus de 3.000 aides à l'habitat rural, a-t-on encore indiqué.

Le nombre de logements à être réceptionnés dans la wilaya de Laghouat à la fin du programme quinquennal 2010-2014 atteindra un total de 18.000 unités, dont plus de 12.400 logements de type social locatif, a-t-on fait savoir.

## TINDOUF

## Le financement de 25 micro-entreprises avalisé par les banques

Le financement de 25 micro-entreprises, montées par le biais de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), a été avalisé par les banques durant le premier semestre de 2013, dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier du directeur de cet organisme. Dans cette période, 77 dossiers ont été déposés au niveau de la cellule spécialisée de la CNAC, qui en a approuvé 56 dont 38 ont été transmis aux banques pour poursuivre l'étude technique et accorder éventuellement le financement des projets proposés par les jeunes promoteurs, a précisé M. Moulay.

Le nombre de dossiers déposés au niveau de la CNAC est en nette hausse par rapport à ceux réceptionnés au premier semestre de l'année dernière, grâce à l'inspiration du gouvernement d'accorder 20% des marchés publics aux micro-entreprises, a-t-on fait savoir de même source. L'opération a été favorisée aussi grâce à la forte implication des institutions bancaires dans l'élaboration des études techniques dans de courtes délais,

ceci en plus de la prise en charge localement de l'étude technique au niveau de la Banque de développement local, une opération qui se faisait auparavant au niveau régional. Le bilan de la direction locale de la CNAC, depuis sa mise en place en 1999, s'est soldé par la création de 1.087 micro-entreprises, ayant généré 2.575 emplois notamment dans les secteurs des transports, des services et des travaux publics.

## INDUSTRIE

## Le ministère de l'Industrie lance un appel à partenariat avec des nationaux et des étrangers

Un appel à partenariat industriel national et international pour la création de sociétés par actions avec les sociétés de gestion des participations (SGP) a été lancé par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement.



Cet appel à partenariat s'inscrit «dans le cadre de la nouvelle ambition industrielle et technologique visant la relance de l'outil de production, le développement de l'investissement et la promotion de partenariats industriels productifs», indique le ministère dans une annonce publiée par la presse nationale.

Dans ce cadre, «les SGP relevant du secteur industriel s'engagent à rentabiliser un ensemble d'actifs utiles à l'activité industrielle par la réalisation de partenariats avec des opérateurs nationaux ou internationaux relevant du secteur privé», précise l'annonce. Ce partenariat «consiste dans la création de sociétés par actions conformément à la législation algérienne en vigueur». «L'évaluation des propositions de partenariat se fera sur la base des critères indiqués dans les cahiers des charges disponibles et consultables au niveau de chaque SGP concernée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013». Le partenariat «peut souscrire pour un ou plusieurs actifs avec l'obligation de présenter des offres séparées», ajoute-t-on. Le projet de la nouvelle politique industrielle approuvée récemment par le gouvernement vise notamment le développement des exportations, la création de l'emploi et de la valeur ajoutée.

Il s'agit également de promouvoir des filières industrielles stratégiques où l'Algérie recèle un potentiel et dispose d'atouts compétitifs, avait indiqué en juin dernier, le ministre de l'Industrie M. Chérif Rahmani pour qui cette stratégie a pour objectif de «libérer le pays de sa dépendance du secteur des hydrocarbures par la création de sources de richesse au niveau national, en faisant appel au savoir-faire international».

## L'ARMÉE, CONFORMÉMENT À SES MISSIONS CONSTITUTIONNELLES

# DIPLOMATIE ET DÉFENSE, LA VOIE DE LA COHÉRENCE

Chaque fin d'année universitaire, vient nous rappeler qu'à l'instar des écoles civiles de l'enseignement supérieur, il y a une dynamique de formation qui est entretenue également dans les écoles militaires de tout niveau, de tout rang et de toute arme.. Des écoles militaires supérieures forment les officiers dont a besoin notre armée pour assurer à la fois la garantie de sa capacité à s'adapter aux exigences de tout combat moderne à mener et mener à bien la mission de sa professionnalisation. Ces dernières années sont exceptionnelles pour nos forces armées.

**Saïd Abjaoui**

A l'occasion des sorties de promotion, la tentation est grande d'en identifier les implications sur la modernisation de nos forces armées.

Anticiper les menaces, leur nature, adapter les parades, atteindre les objectifs de capacité fixés, opérer une montée en puissance et les réponses dans des délais raccourcis, augmenter le niveau de la maîtrise des technologies de pointe dans le cadre de la professionnalisation, assurer la parfaite cohérence des différentes armes par des manœuvres conjointes, être en mesure à tout moment et dans toutes les conditions d'intervention d'assurer la sécurité nationale, sont quelques-unes des missions contenues dans le mandat confié conformément à la Constitution aux forces armées par le président de la République, chef supérieur des forces armées et responsable de la Défense nationale.

La politique mise en œuvre de leur professionnalisation, la façade globale avec laquelle elle a été menée, et selon les spécialisations correspondant aux différentes armes, mais engagées en leur assurant la cohérence qui requiert la combinaison de tous les moyens, leur a permis d'accroître leurs capacités d'intervention et d'adaptation à l'évolution des menaces auxquelles notre pays aurait à faire face. Il n'est point besoin de revenir sur l'intervention des forces spéciales à Tiguentourine.

Nous avons constamment à l'esprit qu'il ne peut pas y avoir un pays sécurisé et stable dans un environnement insécurisé et instable. Nous avons également la conviction qu'il ne saurait exister de sécurité collective si un seul des membres liés au pacte de sécurité s'enfonce dans la crise. Alors, il est évident qu'à chaque fois que nous abandonnons bien entendu toute réflexion sur les questions de défense et de sécurité, inévitablement nous le faisons à travers l'évaluation de la situation de sécurité et de stabilité qui nous environne ainsi que la nature des possibles foyers de crise qui alimentent les insécurités et les instabilités.

Nous savons bien que dans notre « étranger proche », fourmillent bien des risques et des menaces. Des menaces d'ordre militaire et d'autres liées à la criminalité organisée, et plus particulièrement au trafic international de drogues. La longueur de nos frontières terrestres, soit plus de 8 500 km partagées avec la Tunisie, la Libye, Niger, Mali, Mauritanie, le Sahara Occidental, le Maroc, peut être une source de vulnérabilités car il faudrait y mobiliser des troupes dans la durée.

Quand bien même qu'avec nos voisins, nous entretenons des relations débarrassées de toute suspicion, et que notre diplomatie soit très active pour créer un climat qui permet l'échange de mesures de confiance, de protection commune de nos frontières,



les populations se rassurent davantage quand elles se tournent vers l'armée avec la conviction que celle-ci a beaucoup avancé dans la professionnalisation, la modernité, et davantage quand ces populations savent que l'armée a acquis une double capacité opérationnelle, celle d'une armée professionnelle dans le système conventionnel, celle d'une armée adaptée aux menaces asymétriques

**Une dynamique de formation** révélées par l'apparition du phénomène de terrorisme. A la base de la confiance placée par la nation en la capacité des institutions à la protéger et à ne pas la soumettre aux risques de rupture de la sécurité, il y a la parfaite cohésion entre une diplomatie qui est fondée sur la promotion de la sécurité collective et une défense engagée dans des réformes qui lui permettent d'évoluer avec efficacité autant dans un cadre intégré que dans celui d'une autonomie d'action.

**Assurer la protection à tout moment** Non pas que la diplomatie cultive les moyens de la coercition pour que soit donnée une « finalité politique à l'expression de puissance », l'Algérie étant reconnue comme puissance régionale, mais, bien au contraire, elle développe la médiation plus particulièrement dans notre étranger proche au titre de la prévention des conflits. Il ne s'agit donc pas d'assurer une vision expansionniste, puisque nos premiers efforts de prévention des sources

de conflit ont été vers le borgage des frontières en parfait accord avec nos voisins et en respect avec le principe Africain de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme.

Quand bien même que ne soient pas établis des contrats de défense commune

### Double capacité opérationnelle

### Dimension méditerranéenne de la sécurité européenne

### Un mandat constitutionnel

qui engagent dans des solidarités opérationnelles, il y a quand même des « dé-marches de défense commune », ou de sécurité commune, ce qui est visible au niveau des accords entre pays du champ de la région sahéli-saharienne, pour ce qui concerne la lutte contre le terrorisme.

Note étranger proche n'est pas seulement constitué par les pays africains et les pays arabes, car notre position géographique nous intégre comme dimension méditerranéenne de la politique de sécurité et de défense de l'Union européenne.

Si elle dispose d'une capacité autonome de défense classique et qu'elle n'agisse que dans le cadre d'un mandat qu'elle reçoit de son chef supérieur, elle met en œuvre les moyens qu'elle estime appropriés pour la nature de son action.

Elle est autonome dans le cadre de la concrétisation du contenu du mandat qu'elle reçoit constitutionnellement du président. Elle ne dévie pas de ses prérogatives constitutionnelles. Elle n'est d'ailleurs pas intéressée par la prise de pouvoir, par des intrusions dans le champ politique, ni même par porter une hégémonie à l'extérieur du territoire national. L'Algérie est membre du groupe des (5+5) qui regroupe les pays de l'arc latin et ceux du Maghreb, sur le bassin occidental de la Méditerranée.

Les ministres des Affaires étrangères et ceux de la défense s'y rencontrent pour des discussions d'intérêt commun. Quoi faire en Méditerranée et avec qui ?

Outre ce groupe dont les rencontres entre membres se font régulièrement, l'Algérie est aussi concernée par le dialogue méditerranéen de l'Otan.

Des manœuvres conjointes en Méditerranée vont entrer dans la tradition et concernent les entraides dans les domaines du sauvetage, de la lutte contre la pollution, contre également les narcotrafiquants, le terrorisme, la traite des humains, la contrebande... Un autre regroupement méditerranéen a été créé, à savoir l'Union Pour la Méditerranée. Les forces armées algériennes sont ainsi préparées à faire face à toute menace, avec une expérience particulière dans la lutte contre le terrorisme et les organisations criminelles qui entrent avec ce dernier dans des prestations mutuelles de service.

### Pas de vision expansionniste

terranière vont entrer dans la tradition et concernent les entraides dans les domaines du sauvetage, de la lutte contre la pollution, contre également les narcotrafiquants, le terrorisme, la traite des humains, la contrebande... Un autre regroupement méditerranéen a été créé, à savoir l'Union Pour la Méditerranée. Les forces armées algériennes sont ainsi préparées à faire face à toute menace, avec une expérience particulière dans la lutte contre le terrorisme et les organisations criminelles qui entrent avec ce dernier dans des prestations mutuelles de service.

L'ANP a donné à maintes reprises la preuve qu'elle active à protéger les populations en plus de la défense du territoire et de la protection des frontières. Elle a la capacité à s'acquitter de ses missions constitutionnelles. L'enjeu principal que défend l'action militaire est donc sur le territoire la protection des personnes et sur les frontières la lutte contre l'intrusion, et maintenant, dans le contexte actuel, l'intrusion de terroristes porteurs de menaces d'ordre militaire.

### En posture de sécurité collective

N'oublions pas que comme toutes les doctrines militaires dans le monde impliquent les armées dans la sécurité intérieure quand les intérêts essentiels des nations concernées sont en péril, l'armée algérienne peut être requisitionnée pour de telles interventions en vertu d'une loi votée par l'Assemblée nationale durant le quatrième trimestre de l'année 1991.

Le refus de toute ingérence dans les affaires internes d'un autre pays, plus particulièrement sur le plan militaire, couplé au choix pour le dialogue en vue de la solution politique comme base de l'action permanente stratégique a surtout crédibilisé l'Algérie dans les missions de maintien de la paix initiées par l'ONU et l'Union africaine et dans les aides pour l'action humanitaire.

•••

•••

Vu qu'elle est devenue un carrefour diplomatique dans la lutte contre le terrorisme et les questions de résolution des conflits, Alger devrait prendre le chemin de devenir la capitale de la lutte contre le terrorisme. On reviendra sur l'argumentation qui plaide en faveur de cette désignation. Durant les années 70, Alger était connue pour son aide aux causes internationalement reconnues justes et également pour son engagement en faveur d'un nouvel ordre international plus juste. Aujourd'hui elle est connue pour avoir été martyr du terrorisme qui l'a choisie comme première cible pour en faire un espace de départ vers la conquête de la région et connue également à la fois pour l'exemplarité de la lutte qu'elle a su mener toute seule malgré qu'elle ait tenté sans relâche de convaincre la communauté internationale que le terrorisme qu'elle combat n'est pas d'essence de politique interne aux nations.

C'est ce que l'Algérie appelle un phénomène trans-national, terme admis depuis et utilisé couramment dans le vocabulaire international. L'Algérie avait averti des risques que cela impliquerait de refuser de s'engager dans un règlement politique des questions Libyennes, Syriennes, Yéménites, en, traduisant la crainte que d'une part le terrorisme pourrait s'engouffrer dans ces pays en profitant des nouvelles vulnérabilités des dispositifs de sécurité nationale et que d'autre part, il y trouvera les armes qui lui ont fait tellement défaut du double fait de la criminalisation des paiements des rançons, de la lutte contre les autres formes de financement.

Depuis le 11 septembre 2001, les Etats Unis se sont beaucoup rapprochés de l'Algérie, avec certainement le regret de n'avoir pas assez prêté l'attention à la thèse Algérienne d'un terrorisme trans national. Cette coopération mutuellement fructueuse n'a pas altéré la souveraineté nationale du fait que les deux partenaires avaient besoin chacun de l'engagement de l'autre. N'est ce pas que l'Algérie plaiderait pour une coopération solidaire et opérationnelle ? L'Algérie a toujours été un parti-

naire et non un pays aux ordres, ce qui est largement reconnu par les Américains eux-mêmes.

Quel genre de relations pourrait découler de cette perception en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme ?

Si l'Algérie ne s'inscrit dans une stratégie d'une quelconque puissance, ni une puissance ne s'inscrit dans une stratégie imposée par l'Algérie. Il s'agit de partenariat dans le cadre d'idées communes.

Notre pays n'arrêtait pas d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le fait que toute la zone sahéli-saharienne allait devenir un sanctuaire pour le terrorisme qui s'allierait à la contrebande pour profiter de la logistique de cette dernière. Les Américains partagent également ces idées. L'Algérie ne cherche ni à être un pilier dans la stratégie américaine portant sur le Sahel ni un sous-traitant. Des conseillers étrangers peuvent toujours exprimer leurs ambitions, à savoir faire de quelques pays Maghrébins et Africains des piliers de « leur » propre lutte contre le terrorisme et selon leurs propres visions, ou encore intégrer les armées arabes et Africaines dans leur initiative de défense coopérative.

Quelle que soit l'initiative américaine ou celle d'une autre puissance, l'Algérie est indépendante dans sa décision. La perception qu'il s'agirait d'une coopération sur instructions est tout à fait erronée. Si on lie la parlementarisation au Sénat et à l'Assemblée nationale des questions de défense aux engagements de l'Algérie à mettre son expérience au service de la lutte contre le terrorisme, ce qui se traduit par la mise en place à Alger du siège du Caer (Centre africain des études et recherches sur le terrorisme), du siège à Tamanrasset de l'état-major des forces de la coalition antiterroriste des pays sahéli-sahariens soit un commandement intégré, il se présente la lecture selon laquelle l'Algérie reste absolument fidèle aux principes de sécurité collective qui fonde sa politique extérieure. La reconnaissance de l'engagement de l'Algérie à mettre son expérience en termes de renseignement, de lutte contre le terrorisme, au service de l'Afrique a déjà valu à un officiel Al-

gérien à être le premier président du CPS (conseil de Paix et de Sécurité) mis en place par l'Union africaine.

L'engagement de l'Algérie à promouvoir la sécurité collective s'inscrit dans la conviction algérienne qu'un dispositif de sécurité collective doit absolument assurer la sécurité de tous ses membres, sinon, il ne s'agirait pas de sécurité collective.

Certainement que dorénavant, il s'en suivra des manœuvres conjointes qui serviront à assurer la cohérence des interventions, et l'augmentation des capacités communes d'intervention pour mettre les forces d'intervention dites en attente en situation d'assurer l'interopérabilité du commandement, des méthodes de travail, des équipements, des forces dites en attente.

L'Algérie a beaucoup d'expérience à communiquer, une expérience basée sur la formation des ressources humaines dans les domaines militaire et de sécurité.

On sait que l'objectif de leur professionnalisation reste au cœur des préoccupations fondamentales des hautes autorités du pays. C'est ainsi que les hautes préoccupations se traduisent sous la forme d'une détermination à faire atteindre à nos forces armées les objectifs qui leur sont assignés, des objectifs d'acquisition de nouvelles capacités en terme d'équipements adaptés et modernes, en terme de spécialisation, en terme de formation d'excellence et en terme d'adaptation des pratiques.

Dans ce contexte international où les menaces sont encore diffuses, où l'armée ne s'autorise aucune pause dans la réflexion sur les nouveaux risques, dans sa posture de dissuasion à l'égard de toute menace d'où que celle-ci pourrait provenir, l'armée est engagée en permanence dans le processus d'acquisition, d'amélioration, d'adaptation et de mobilisation des forces, des moyens et des ressources.

Cela implique pour l'Algérie que la sécurité est indivisible et qu'il ne peut se concevoir, plus particulièrement dans notre espace géopolitique, qu'un pays puisse vivre en toute sécurité dans un environnement d'insécurité.

MENACE TERRORISTE SUR L'AFRIQUE DU NORD

## Les mises en garde de l'Algérie toujours d'actualité

Kamel Chérif

Les mutations intervenues dans la région de l'Afrique du Nord ont amené l'Algérie à redoubler de vigilance et à demander aux pays voisins de faire de même pour parer à toute menace terroriste. La période du mois de Ramadhan étant propice pour les actes terroristes, l'Algérie a déjà sécurisé ses frontières en renforçant davantage la surveillance. Les derniers événements en Egypte, aggravés par la situation de plus en plus alarmante en Libye font que la région reste sous la menace terroriste. La presse égyptienne a fait état du manque de surveillance de ses frontières avec la Libye, ce qui pourrait profiter à des groupes terroristes pour s'infiltrer sur le sol égyptien. Des groupes terroristes planifient aussi de rejoindre la Tunisie, après s'être infiltrés sur le sol nigérien, fuyant le Mali d'où ils ont été chassés. Au Niger, ces groupes avaient attaqué une prison et ont libéré des prisonniers qui pourraient rejoindre les terroristes.

En termes plus clairs, la situation reste préoccupante du fait de la vulnérabilité de la région. Ces menaces sont encore renforcées par la dégradation de la situation dans la région du Sahel. Il est vrai que l'Algérie, par la voix du Premier ministre Abdelfmalek Sellal et du ministre de l'Intérieur, Daho Oulda Kablia, a renforcé sa sécurité au niveau de ses frontières. Toutefois, le risque pourrait provenir des pays voisins. Cela explique en fait, l'appel de l'Algérie pour l'adoption d'une nouvelle stratégie dans la lutte antiterroriste. Cette stratégie tient compte des changements intervenus dans la région, avec l'éclatement des conflits en Tunisie, en Libye et récemment en Egypte où tous les ingrédients sont réunis pour plonger ce pays dans le terrorisme. Le plus grave dans cette situation consiste en la circulation d'armes provenant de la Libye. Les groupes terroristes se sont renforcés, d'où les conflits au Mali et la tentative de prise d'otages en Algérie, lors de l'attaque terroriste perpétrée contre la base gazière de Tiguentourine. Cette attaque a amené l'Algérie à proposer une nouvelle approche stratégique de lutte antiterroriste. Pour rappel, un groupe terroriste de diverses nationalités avait ciblé l'économie algérienne à travers l'attaque de Tiguentourine. Des groupes similaires, associés à des narcotrafiquants, projettent de frapper les pays de la région et leurs intérêts d'où la nécessité de conjuguer les efforts de tous les pays pour contrecarrer ces criminels qui tentent de semer la terreur à travers toute la région de l'Afrique du Nord et du Sahel.

## TRAVAUX PUBLICS

# M. Ghoul inspecte plusieurs projets maritimes et aéroportuaires dans la wilaya d'Alger

Le ministre des Travaux publics Amar Ghoul a effectué hier une visite d'inspection de plusieurs projets routiers, maritimes et aéroportuaires dans la wilaya d'Alger, dont le projet d'aménagement d'une promenade sur la plage «les Sablettes», dans la commune d'Hussein-Dey.

Ce projet affiche un taux d'avancement de plus de 80%, a indiqué hier à Alger le ministre des travaux publics Amar Ghoul, précisant que cet espace de loisirs sera livré par étapes. Actuellement, les travaux sur cette infrastructure inscrite parmi les projets d'aménagement de la baie d'Alger à l'horizon 2030, portent sur la réalisation de pistes cyclables et d'équipements d'éclairage, a-t-il expliqué lors d'une visite de travail à des projets routiers, maritimes et aéroportuaires dans la capitale.

Le ministre n'a pas donné de date pour l'ouverture de cette promenade au grand public, mais a indiqué que «les travaux avancent bien» et «dépassent les 80%».

Il a souligné que le projet en question n'accuse pas de retard et que de nouveaux équipements ont été rajoutés au plan préliminaire comme l'extension de la superficie du projet et le lancement de trois aires de stationnement, dont une est en cours d'achèvement.

«Le projet a connu des extensions afin de créer plus d'espaces de détente et de loisirs pour les familles, via l'augmentation des capacités des parkings et le lancement de travaux permettant de gagner des espaces sur la mer», a précisé M. Ghoul.

Selon lui, les grands travaux sont «quasiment achevés»



sur cette infrastructure maritime pour laquelle 19 milliards de DA ont été alloués pour un délai de réalisation de quatre (4) années. Les travaux ont été lancés en décembre 2012, a-t-on indiqué. Soulignant l'importance de la promenade, qui sera accessible pour le grand public aussi via des navettes d'autobus, M. Ghoul s'est félicité de l'avancement des travaux confiés à l'Entreprise nationale des travaux maritimes (Meditram). Sur place, un responsable de la direction des Travaux publics de wilaya

(Dtp) a affirmé que l'objectif était de revaloriser la façade maritime d'Alger, stabiliser la côte et créer une nouvelle attraction pour la population. Le ministre a, par la suite, inspecté les travaux d'extension du taxway de la piste secondaire de l'aérodrome d'Alger (aéroport international Houari-Boumediene), réalisé à 65%, selon le responsable du projet. Le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux afin de livrer ce projet «dans un délai de deux mois et avec la qualité requise». Le taxway est une voie de circulation au niveau des aéroports où les avions circulent par leurs propres moyens depuis ou vers les terminaux, hangars ou pistes de décollage et d'atterrissement.

Selon M. Ghoul, l'aérodrome d'Alger verra prochainement le lancement de nouveaux projets de modernisation et de mise à niveau de la piste principale ainsi que l'installation d'équipements de signalisation et de balisage. A l'Est d'Alger, le ministre a procédé, au cours de la visite, à la mise en service de la voie d'évitement de la ville de Reghaia. Actuellement, plusieurs axes routiers sont en cours de réalisation à l'Est de la capitale : il s'agit de l'axe Bordj El Kiffan- El Hamiz, Rouiba-Aïn Taya et Reghaia-Oued Moussa (Boumerdes). Ces infrastructures routières sont inscrites au titre du plan quinquennal du secteur à l'horizon 2014 qui prévoit notamment la réalisation de 70 projets pour lesquels quelque 60 milliards de DA ont été consacrés, rappelle-t-on.

APS



## Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur du Myanmar en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément pour la nomination de M.Thura U Thet Oo Maung en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de l'Union du Myanmar auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence au Caire, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

### LIGUE ARABE La lecture faite par le Conseil africain de paix et de sécurité des événements en Egypte «fausse»

La Ligue arabe a jugé «totalement fausse» la lecture faite par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) des développements survenus en Egypte, notamment après les événements du 30 juin.

«Ce qui s'est passé le 30 juin en Egypte relève d'une révolution pleinement accomplie et l'armée égyptienne n'avait d'autre choix que de répondre aux aspirations de millions d'Egyptiens», a indiqué à la presse le responsable de la Direction africaine et coopération arabo-africaine à la Ligue arabe, Samir Hosni, en réaction à la décision du Conseil africain de paix et de sécurité de suspendre la participation de l'Egypte aux activités de l'Union africaine. «Il ne s'agit nullement d'un coup d'état», a-t-il assuré, expliquant que «si l'armée n'avait pas répondu aux aspirations de millions d'Egyptiens rassemblés dans différentes places d'Egypte, les choses auraient pris une tournure plus dramatique». «Nous, au sein de la Ligue arabe, ne considérons pas que les événements du 30 juin constituent un coup d'état, mais plutôt une réponse aux revendications de millions d'Egyptiens», a-t-il ajouté. Concernant d'éventuelles concertations entre la Ligue arabe et l'UA pour que cette dernière revoie sa décision, le responsable égyptien a indiqué que des concertations avaient effectivement eu lieu avec de hauts responsables de l'UA ajoutant que leur réponse était que «cette mesure est ordinaire et conforme aux résolutions et charte de l'UA». L'Egypte avait annoncé son rejet de la décision du Conseil africain de paix et de sécurité portant suspension de sa participation aux activités de l'union.

### SAHARA OCCIDENTAL - UA Le ministre sahraoui chargé de l'Afrique participe au conseil exécutif extraordinaire de l'UA

Le ministre sahraoui délégué chargé de l'Afrique M. Hamdi Abih a participé aux travaux du conseil exécutif extraordinaire de l'Union Africaine (UA) tenu à Abuja (Nigeria) dans le cadre de la préparation du sommet extraordinaire des chefs d'Etat prévu les 15 et 16 du mois courant, a indiqué dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les participants ont examiné les modalités de dynamiser les politiques de santé dans les pays africains afin d'enrayer les maladies qui y sévissent (Sida, tuberculose, malaria et autres) conformément aux déclarations d'Abuja de 2001 et 2006, a ajouté la même source.

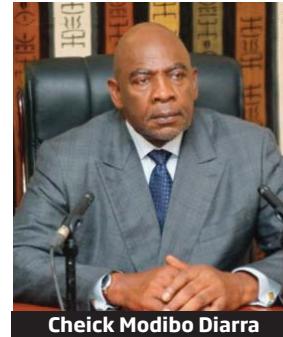
Le conseil exécutif, a précisé SPS, a entendu le rapport adopté par les représentants permanents auprès de l'Union Africaine sur l'évaluation des étapes d'application des décisions de l'UA et les résultats encourageants obtenus dans la majorité des pays caractérisés par la réduction des affectations et l'efficacité des soins dispensés.

APS

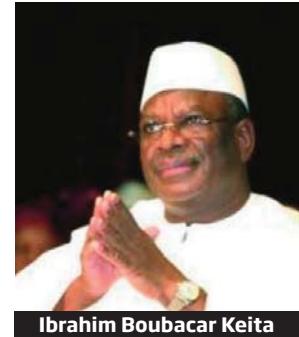
## ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU MALI Les candidats s'activent pour convaincre



Modibo Sidibé



Cheick Modibo Diarra



Ibrahim Boubacar Keita

Les 28 candidats à l'élection présidentielle au Mali, dont le premier tour est prévu le 28 juillet, tentent de convaincre les électeurs en organisant des meetings à travers le pays, une semaine après le début de la campagne électorale.

Le candidat à la présidentielle du parti des Forces alternatives pour le renouveau (FARE), l'ancien Premier ministre Modibo Sidibé, a souligné samedi à Bamako le rôle de la jeunesse dans l'éducation du pays.

«Deux millions de jeunes représentent deux millions d'opportunités de création de richesses et d'emplois, deux millions de concitoyens pleins de créativité, d'appétit de vivre et d'ouverture à la modernité», a-t-il affirmé en présentant son projet de société intitulé «Mali horizon 2030».

Pour sa part, le candidat du Rassemblement pour le développement

du Mali (RpDM), l'ancien Premier ministre Cheick Modibo Diarra, a lors d'un rassemblement samedi au Stade du 26 mars à Bamako, insisté sur le changement. Il a rappelé que ses principales préoccupations sont «l'emploi des jeunes et l'amélioration des conditions de vie des Maliennes et des Maliens, particulièrement celles des femmes des villes et des zones rurales».

De son côté, le candidat du Rassemblement pour le Mali (RPM), Ibrahim Boubacar Keita, qui a tenu un rassemblement au Stade Abdoulaye Macoré Cissoko de Kayes, a appelé le peuple

malien à choisir celui ou celle dont «la mission sera de mettre fin à la grave crise que traverse le Mali et qui le conduira sur la voie du développement économique et du progrès social».

La campagne électorale qui a débuté le 7 juillet, doit s'achever le 26 juillet, alors que celle pour un éventuel second tour, prévu le 11 août, débutera au lendemain du premier tour et s'achèvera le 9 août.

Ce calendrier a été approuvé par les principaux partis politiques maliens qui ont insisté sur la nécessité d'avoir un président élu pour en finir avec la période de transition.

## Comores : le président Ikililou nomme son deuxième gouvernement depuis son investiture

Le président de l'Union des Comores, Ikililou Dhoine, a nommé dans la nuit de samedi à dimanche son deuxième gouvernement depuis son investiture en 2011, ont rapporté dimanche des agences de presse.

Ikililou Dhoine a remis ainsi six membres de l'équipe qu'il a dirigé depuis deux ans. Selon le décret présidentiel, six nouveaux ministres, dont une femme, font leur entrée dans le gouvernement.

Outre les trois vice-présidents, dirigeant chacun un département ministériel, seule la ministre de l'Emploi, du Travail, de la Formation professionnelle et de l'Entreprenariat féminin, porte-parole du gouvernement

est reconduite à ses fonctions.

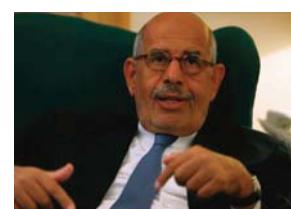
Le vice-président Fouad Mohadji se voit confier le département de la Santé, de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Promotion du genre.

## EGYPTE: El-Baradei prête serment comme vice-président

Le chef de la coalition de l'opposition égyptienne, Mohamed ElBaradei, a prêté serment dimanche comme vice-président chargé des relations internationales, a annoncé la présidence.

La nomination de M. El-Baradei avait été annoncée mardi dernier par la porte-parole de la présidence, quelques heures après la désignation de l'économiste Hazem Beblawi au poste de Premier ministre.

La constitution de ce gouvernement de transition fait suite à la destitution du président Mohammed Morsi, le 3 juillet par l'armée égyptienne qui a suspendu la Constitution et nommé le pré-



sident de la Cour constitutionnelle Adly Mansour chef de l'Etat par intérim. Une centaine de personnes ont été tuées en Egypte depuis la destitution de M. Morsi après des manifestations massives.

Le président égyptien par intérim a nommé mardi l'ancien ministre des Finances Hazem al-Beblawi Premier ministre et l'un des chefs du Front de salut national Mahomed ElBaradei vice-président en charge des Affaires étrangères.

L'opposition, dont la coalition Tamarrud, avait chargé mardi M. ElBaradei de la représenter dans la transition politique, après l'éviction de M. Morsi.

Ancien directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) et prix Nobel de la paix en 2005, M. El-Baradei, 71 ans, était revenu en Egypte en 2010 pour s'opposer à l'ex-régime déchu de Hosni Moubarak.

## ELECTIONS GÉNÉRALES AU ZIMBABWE

# Mugabe et son rival Tsvangirai en campagne

Le président zimbabwéen sortant Robert Mugabe et son adversaire, le Premier ministre Morgan Tsvangirai, sont à nouveau en campagne à deux semaines des élections générales censées tourner la page des graves violences électorales de 2008 et mettre fin au fragile gouvernement de cohabitation.

Au pouvoir depuis 1980, M. Mugabe (89 ans) s'est dit persuadé que son parti, la Zanu-PF, remporterait le scrutin. «Le 31 de ce mois (de juillet), tout le pays va voter pour reconduire la Zanu-PF», a-t-il assuré jeudi lors d'un meeting électoral à Chivheshé (Nord).

Multippliant ses appels à la paix et au calme dans tous ses discours, le président sortant a, en outre, rappelé son objectif de voir les compagnies étrangères abandonner l'exploitation des mines du pays.

«Nous, Zimbabwéens, sommes propriétaires de nos ressources naturelles, et c'est pourquoi notre terre nous appartient. (...) Nous croyons à l'Afrique pour les Africains, au Zimbabwe pour les Zimbabwéens», a-t-il lancé devant ses partisans.

Son rival du MDC (Mouvement pour le changement démocratique), du M. Tsvangirai (61 ans) a, quant à lui, lancé dimanche dernier sa campagne pour les élections du 31 juillet en déplorant l'absence de réformes garantissant un scrutin libre et équitable.

«Nous participons avec le cœur gros : les réformes pour assurer des élections libres et équitables n'ont pas eu lieu», a lancé M. Tsvangirai, devant environ 10.000 partisans réunis dans un stade de Marondera (Est).

Jeudi dernier, le Premier ministre a écrit à la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) pour protester contre la décision jugée «illégitime» du président Mugabe d'organiser ces élections le 31 juillet.

Les dirigeants des pays d'Afrique australe avaient demandé à M. Mugabe, lors d'un sommet extraordinaire organisé à Maputo à la mi-juin, de retarder les élections présidentielles et législatives fixées le 31 juillet, afin que soient auparavant adoptées des réformes des médias et des forces de l'ordre, inféodées au président, et que les listes électorales soient débarrassées de leurs nombreux électeurs fantômes.

Le chef de l'Etat a demandé deux semaines de délai à la Cour constitutionnelle zimbabwéenne, mais celle-ci a refusé, de même qu'elle a rejeté une demande de report soumise par le Premier ministre qui a demandé trois mois de plus.

Les élections au Zimbabwe doivent mettre fin au fragile gouvernement de cohabitation formé sous la pression internationale entre MM. Mugabe et Tsvangirai pour éviter une guerre civile.

En 2008, Morgan Tsvangirai était arrivé en tête au premier tour, mais il avait dû se retirer devant les violences faites à ses partisans, le bilan des victimes s'élevant à environ 200 morts. Seul en lice, Robert Mugabe avait ensuite été réélu à la tête du pays.

L'accord de partage du pouvoir signé fin 2008 sous l'égide de la SADC prévoyait l'adoption de réformes des-



tinées à libéraliser le pays et garantir un scrutin libre et démocratique.

### Les forces de l'ordre et diplomates votent en avance

Les militaires, la police et les principaux organes de l'Etat ont commencé hier à voter en avance afin de se rendre disponibles le jour du scrutin du 31 juillet.

La Commission électorale du Zimbabwe a estimé qu'environ 87.000 personnes devaient participer au scrutin anticipé dans 209 bureaux de vote à travers le pays. Le scrutin du 31 juillet se déroulera sous haute surveillance: l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo dirigera la mission d'une soixantaine d'observateurs déployée par l'Union africaine (UA).

Les observateurs de l'UA seront issus d'ONG et des pays membres qui rejoindront les neuf observateurs déjà présents, tandis que la communauté d'Afrique australe (SADC) aura sa propre mission d'observation.

En revanche, l'Union européenne (UE) qui impose une série de sanctions au Zimbabwe n'aura pas ses propres observateurs sur le terrain et devra s'en remettre à «la lecture critique» du rapport des observateurs SADC.

Selon l'ambassadeur de l'UE, Roland van de Geer, l'UE aurait voulu « davantage de réformes» avant les élections au Zimbabwe mais elle lèvera ses dernières sanctions

visant le régime du président Mugabe si le scrutin est validé par les observateurs régionaux.

«Si le processus électoral se passe bien, nous suspendrons et, j'en suis sûr, nous supprimerons les dernières sanctions visant dix personnalités du régime et deux sociétés». «Nous n'avons pas le droit de continuer avec ça si les élections sont acceptables», a-t-il dit vendredi dernier. Le 31 juillet, les électeurs zimbabwéens devront choisir un président, plus de 200 membres de l'Assemblée nationale et environ 2.000 conseillers locaux.

### Le 5 août, date butoir des résultats

La commission électorale du Zimbabwe s'est engagée samedi à publier dans les cinq jours qui suivront les résultats des élections du 31 juillet. Le 5 août est la date butoir, quoi qu'il arrive, à laquelle nous devons annoncer les résultats. C'est ce que stipule la loi», a déclaré Rita Makarau, la présidente de la commission électorale du Zimbabwe, à des observateurs électoraux à Harare.

Selon la nouvelle Constitution, la commission électorale doit annoncer les résultats de l'élection présidentielle dans les cinq jours suivant le vote mais les résultats des législatives qui ont lieu le même jour seront révélés avant, a-t-elle dit.

En 2008, les autorités avaient repoussé l'annonce des résultats de la présidentielle pendant plus de six semaines.

## RD CONGO

# Afflux de réfugiés congolais en Ouganda

L'afflux de réfugiés congolais fuyant les attaques de rebelles ougandais dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) se poursuivait hier en Ouganda, où des organisations internationales et des ONG se mobilisent pour faire face à une situation humanitaire précaire.

Le nombre de réfugiés ayant traversé la frontière vers le district de Bundibugyo, dans l'ouest de l'Ouganda depuis l'attaque, jeudi, de la localité de Kamango dans le nord-est de la RDC «est de plus de 55.000», ont annoncé des responsables de la Croix-Rouge. Ce nombre est en forte hausse puisqu'il était de 30.000 vendredi.

Néanmoins, l'armée congolaise juge ces estimations «exagérées». «C'est une région peu peuplée et la localité de Kamango compte peu d'habitants», a assuré le porte-parole de l'armée dans la province du Nord-Kivu, le colonel Olivier Hamuli.

Des rebelles ougandais des Forces alliées démocratiques (ADF-Nalu) avaient attaqué jeudi la localité de Kamango, dans la province congolaise du Nord-Kivu.

Le groupe armé ADF, dans l'opposition au régime du président Yoweri Museveni au pouvoir depuis 1986, a été formé au milieu des années 1990 dans la chaîne de montagnes Rwenzori de l'ouest de l'Ou-

ganda. Ils seraient, selon une source militaire occidentale en RDC, un «gros mil-

### L'armée «pourchasse» les rebelles ougandais

L'armée congolaise poursuivait son offensive contre les rebelles ougandais qui avaient attaqué jeudi la localité de Kamango, dans l'Est de la RDC. «Les militaires mènent des opérations contre les rebelles ougandais ADF-Nalu dans le parc des Virunga, proche de la frontière avec l'Ouganda», a affirmé le porte-parole de l'armée dans la province du Nord-Kivu, le colonel Olivier Hamuli. «On les pourchasse jusqu'à dans les profondeurs», a-t-il relevé.

Selon Hamuli, le raid des rebelles ougandais sur la petite localité frontalière était destiné à «trouver des moyens de survie». Les centres de santé et les pharmacies ont été pillés et les médicaments ont été emportés, a-t-il assuré.

Un chef traditionnel local, Jean-Paul Saamibili, a fait état «de neuf personnes tuées au cours de l'offensive du mouvement rebelle, dont un chef traditionnel».

Ces violences interviennent alors que la RDC fait déjà face à des situations sé-

curitaire et humanitaire très précaires, dominées par la prolifération de groupes armés, notamment le Mouvement du 23 mars (M23), groupe rebelle actif dans la province du Nord-Kivu.

Elles interviennent également alors que la Mission de l'ONU pour la Stabilisation du Congo (Monusco) annonçait début juillet que la situation sécuritaire au Nord-Kivu, était «sous contrôle» des forces onusiennes et congolaises.

«La Monusco continue de déployer ses patrouilles intensives aériennes, motorisées et à pieds dans les régions de la province, dans le but de dominer le terrains, relever les violations des droits de l'homme et assurer la protection des populations civiles», avait alors déclaré le porte-parole de la mission, le colonel Félix Basse.

La Monusco est la plus importante mission de l'ONU dans le monde, forte de 17.000 hommes et chargée de la protection des civils. Dotée d'un mandat offensif, elle doit combattre et désarmer les groupes rebelles dans l'est de la RDC, en premier lieu le mouvement M23.

### Mobilisation des organisations et ONG

Face à ce flot de réfugiés, la Croix-

Rouge en Ouganda travaille avec les agences de l'ONU et plusieurs organisations humanitaires pour organiser un camp plus en profondeur sur le territoire ougandais.

«Il y a besoin d'une aide humanitaire d'urgence, puisque un certain nombre de réfugiés sont malades et ont laissé ce qu'ils avaient en RDC», a expliqué une responsable de la Croix-Rouge, Catherine Ntabadde.

«Le gouvernement (ougandais) a trouvé un endroit pour un camp de transit à 8 km de Bundibugyo (...) où les réfugiés peuvent venir se faire enregistrer», a-t-elle précisé.

Selon une responsable du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Karen Ringuette, «de nombreux arrivants sont accueillis au sein de la communauté». Les réfugiés se sont notamment installés dans cinq écoles primaires de Bundibugyo, et à l'air libre sur plusieurs autres sites de cette localité.

La police ougandaise tentait dimanche de canaliser et d'encourager les réfugiés à se rendre vers ce camp de transit.

APS

## BORDJ BOU ARRÉRIDJ

### Les habitants de Aïn Tassera réclament de l'eau potable

Les discours politiques paralySENT nosoreilles. Pour nous les habitants de la commune de Aïn Tassera, le problème de l'eau se pose cruellement. Nous voulons un peu d'eau pour nous servir à boire», disent les habitants de cette commune située à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. En effet, depuis quelque temps, les habitants de cette localité vivent le calvaire, surtout en cette période de grandes chaleurs. Pour se ravitailler en eau potable, ils doivent acheter à des prix très élevés des citermes d'eau. Selon les responsables locaux, cette pénurie d'eau potable est due à la pollution d'un des deux puits qui alimentent la commune. À vrai dire, la population fait face sérieusement au manque d'eau. Elle ne sait à quel saint de vouer. A en croire cette population de l'Algérie profonde, elle en a marre des discours des politiques creux.

## M'SILA

### 61 000 familles bénéficient de l'aide sociale

La wilaya de M'Sila qui compte cette année 61 000 familles démunies, n'a pas procédé à la distribution de couffins pleins de denrées alimentaires comme d'habitude, mais chaque démunis a touché la somme de 3 000 DA versée dans son compte. Pour ceux qui ne possèdent pas de compte postal, ils peuvent retirer cette somme des guichets du receveur du Trésor par le biais d'un mandat guichet. Pour mener à bien cette opération, les APC ont participé par la somme de 9 milliards et 90 millions de centimes, la wilaya avec 25 millions et les services de la DAS avec un montant de plus de 6 millions DA.

Mouad B.

## OUARGLA

### Projet de réhabilitation de la salle de cinéma «Sedrata»

Une enveloppe de 50 millions DA a été réservée pour la réhabilitation de la salle de cinéma «Sedrata» à Ouargla, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ce montant sera destiné à restaurer cet édifice culturel pour qu'il puisse abriter, dans de meilleures conditions, différentes manifestations culturelles et artistiques, ont indiqué les mêmes services.

L'opération de réhabilitation touchera les différentes structures de cet édifice qui, en raison du net recul de l'activité cinématographique, a été converti en salle abritant occasionnellement des activités culturelles ou des meetings de campagnes électorales.

Les services de la wilaya ont fait part aussi d'un projet de réhabilitation de la Maison de la Culture Moufdi Zakaria de Ouargla pour qu'elle recouvre son statut de haut lieu de la culture de la région.

Cette opération ciblera notamment le réaménagement de la grande salle réservée à accueillir les grandes manifestations culturelles et artistiques organisées dans la capitale des Oasis, en plus de la réhabilitation des ateliers détériorés avec le temps, ainsi que de quelques bureaux administratifs.

APS

## ALGER

# Coup d'envoi du premier festival de musique et chant andalous

**Le premier festival de musique et chant andalous a débuté vendredi soir à Kouba (Alger) et se poursuit jusqu'au 19 juillet.**



La cérémonie d'ouverture du festival initié par la commune de Kouba et l'Association culturelle et musicale Al Djazira, a été marquée par la présentation de morceaux du patrimoine musical arabo-andalous et interprétés par les troupes participantes («Anadel El Djazair» de Chérifa et «El Moutribya» de Biskra) qui ont subjugué le public venu nombreux à cette soirée animée à la salle des fêtes Djemal Djedjati. Créeé en 1992, «Anadel El Djazair» de Chérifa présidée par Youcef Ouaznadjji a présenté différentes Nouba, notamment Ghrbi et Zidane qui caractérisent

l'école Sanâa d'Alger.

La troupe «El Moutribya» de Biskra a, pour sa part, interprété un Mdhî (chant religieux) ainsi que d'autres morceaux de différents styles dont le «Malouf» et le «Mazmoum».

«La première édition du festival permettra au public algérois de découvrir des troupes venues d'autres régions du pays qui veillent à la préservation du patrimoine musical andalou», a confié M. Guelati, un quinquagénaire fidèle à ce genre de rendez-vous. Par ailleurs, cette manifestation, organisée sur huit jours, constituera une occasion pour l'échange d'expériences entre les troupes composées notamment de jeunes, a affirmé le président de l'Association culturelle et musicale Al Djazira, Brahim Behloul.

Les troupes «Les Beaux Arts», «El Andalous» de Draria, «El Inchirah», «El Nedjma» de Blida, «Bachtarzia» de Kolea et «Nassim El Sabah» de Cherchell animeront le reste des soirées.

Une autre soirée est prévue pour le 16 juillet sera animée par Nouredine Saoudi avec la participation de la troupe «Ahabab El Cheikh Essadek El Bedjaoui».

## GALA D'EXHIBITION À LA SALLE OMNISPORTS DE KHEMIS MILIANA

### Ahmed Tafzi et Salim El Akoul ont égayé le public

La ville de Khemis Miliana a vibré hier soir, pendant le gala artistique et sportif avec des exhibitions de quelques athlètes au niveau de la salle omnisports, l'association El Fikra El Ibdaa et notre blogueur Nasreddine Maouche».

Selon le président de l'association, M. Mohamed Larachiche, ce gala est un hommage à Cheb Akil. Parmi les invités, Mohamed Benguesmia, l'ex-champion du monde, Salim El Akoul, Ahmed Tafzi et aussi des jeunes sportifs de l'école du karaté de Sidi Lakhdar. Effectivement, la soirée s'est ouverte avec des katas d'enfants âgés entre 8 et 12 ans qui ont été applaudis par le public. Ensuite c'est le tour de Salim El Akoul qui a mangé des journaux, des bougies, des lampes, des sachets en plastique et de la graisse. Salim El Akoul, a même pris un sandwich de choses bizarres devant un public resté ébahi. La salle omnisports a brillé par ces shows et ces talents des artistes amateurs, qui s'y sont produits devant un public de jeunes curieux. Une pause de hip-hop a coloré ce gala, proposant une démonstration très sportive et comique à la fois. Après c'était le tour de l'homme que tout le monde attendait avec impatience, afin de battre un nouveau record dans la



pastèques. Il s'agit de Tafzi Ahmed, 46 ans, originaire de Sidi Lakhdar, résidant en Allemagne, champion Guinness pour plusieurs numéros en 2009, en cassant 59 panneau de 2 cm en une minute, et en 2010 a cassé 99 plaques de béton de 6 cm en 21 secondes, et en 2010 a réussi de battre un nouveau record détenu par un Australien depuis 7 ans, en cassant 43 pastèques, et en 2011 Ahmed Tafzi a enregistré un nouveau record et entré dans le livre Guinness avec l'ouverture de 24 capsules en une minute de la tête. L'Algérien, Ahmed Tafzi a été félicité par les responsables du livre Guinness au Royaume-Uni. Cet athlète a activé dans plusieurs journées organisées par l'encyclopédie des indices dans la ville allemande de Hambourg,

remportant un vif succès, dans plusieurs villes du monde comme Pékin en décembre 2012, Rome mars 2012, Istanbul juin 2013 et l'Algérie juillet 2013.

L'exhibition a commencé en présence d'un jury représenté par M. Ayache Maâmar, le maire de la ville, M. Mekhaldi Ali, vice-président de l'APC, M. Benguesmia Mohamed, ex-champion du monde, et aussi Mr Sadoudi Mustapha, entraîneur de l'équipe nationale de karaté. Après avoir pesé les pastèques qui doivent dépasser les 4 kilos, notre recordman s'est engagé dans son spectacle de la casse sous les applaudissements du public. Malheureusement Ahmed Tafzi n'a pas pu battre son record cette fois ci, car il cassé uniquement 27 pastèques sur les 54 qui lui ont été exposées sur les tables dans

la salle omnisports. Selon Tafzi Ahmed, «c'était à cause des tables qui berçaient au moment des frappes avec ma tête, mais je tiens à féliciter le public qui était super ainsi que toutes les personnes qui m'ont aidé et encouragé de réaliser ce spectacle et réussir cette soirée».

Pour Mohamed Benguesmia «Personnellement, je suis très honoré de participer à ce gala à Khemis Miliana et assister mon frère Ahmed Tafzi. En ce qui me concerne incha Allah je vais programmer des galas d'exhibition de boxe après le Ramadhan». M. Sadoudi Mustapha dira : «Franchement je suis ébahi par les numéros de Salim El Akoul et Ahmed Tafzi, vraiment c'était un plaisir de participer à ce show spécial». Pour le président de cette association, Mohamed Larachiche, qui n'a trouvé aucune aide de la part des premiers responsables de la wilaya, et pourtant le gala s'est tenu sous le haut patronage du wali d'Aïn Defla, selon les organisateurs, mais le jeune président a réussi à relever le défi et égayer et divertir les jeunes de la ville qui se trouve coincée par un régionalisme».

salim Ben.

## EL HARRACH

MOQUERIES  
et drame

Le mois de juillet 2013, le tribunal criminel délibère sur une affaire liée à un drame survenu à cause de quelques railleries.



L'accusé se lève d'un bond : « Je l'ai frappé, certes, mais dans cette histoire, vous semblez oublier que le défunt s'en est pris à moi en se moquant de moi, comme si je n'avais aucune dignité... »

« Mais étais-ce une raison pour l'assassiner d'une façon aussi cruelle ? »

« Je ne pouvais plus contenir ma colère M. le président... »

Les faits remontent au 20 septembre 2011, à El Harrach, deux hommes sont en grande discussion depuis un moment.

Mourad, un homme à l'impertinence surprenante, se moque de son collègue, la cinquantaine et père de cinq enfants. Intimidé, Salah bafouille et, dans un geste brusque, fait tomber son porte-feuille... Lorsqu'il se baîse pour le récupérer, son « tortionnaire » fait mine de

l'aider, et voilà qu'en l'espace de cinq secondes, c'est le drame...

En effet, Salah sort un couteau et avec une violence inouïe, assène trois coups à la victime dans le dos. Sa folie meurtrière ne s'arrête pas là. Il continue de frapper, 12 coups de couteau sur plusieurs parties du corps de la victime qui s'effondre, en perdant beaucoup de sang.

Transporté en urgence à l'hôpital, Mourad subit diverses interventions, notamment à l'estomac et au foie, les organes les plus touchés. Pourtant, au bout d'un mois, il décède.

Le jour du procès, le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits. « L'accusé a commis un acte très grave. Ce n'est pas parce que l'on est sujet de moqueries que cela nous donne

le droit de tuer... Je requiers la perpétruité. »

La défense, pour sa part, axe sa plaidoirie sur l'état mental de l'accusé : « Notre client souffre d'un déficit mental. Nous demandons donc à ce que le chef d'accusation soit requalifié en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Nous plaiderons les circonstances atténuantes. »

Par ailleurs, le rapport du médecin légiste est clair : la victime n'aurait pas décliné des coups donnés par l'accusé, mais d'une infection contractée à l'hôpital. »

La cour se retire afin de délibérer et rend son verdict : l'accusé écope d'une peine de douze ans de réclusion criminelle.

A. Ferrag

## NAÂMA

## Plus de 20 quintaux de kif traité saisis à El-Biodh



Une quantité de drogue estimée à 22,33 quintaux de kif traité a été saisie vendredi soir dans la commune d'El-Biodh, par les services de la Sécurité de wilaya de Naâma, a-t-on appris samedi auprès de ce corps sécuritaire.

Agissant sur information faisant état de l'acheminement à travers la wilaya de Naâma de drogues en provenance du pays voisin, les services de police ont procédé à

la saisie de cette drogue au lieu-dit Djebel Bouquerne, sur le territoire de la commune d'El-Biodh (nord de la wilaya de Naâma), a-t-on précisé.

Muni d'une autorisation judiciaire d'extension de compétence, les policiers ont dressé un barrage de contrôle, avant de poursuivre un véhicule suspect que le conducteur a dû abandonner et s'enfuir vers une destination inconnue, selon la même

source. La fouille du véhicule en question a permis de découvrir la quantité de drogue conditionnée dans des sacs soigneusement dissimulés, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya de Naâma pour faire la lumière sur cette affaire, appréhender les personnes impliquées pour les présenter à la justice.

## FAUX BILLETS SAISIS À ORAN

## Le faux-monnayeur dénoncé par son épouse

Les éléments de la brigade de Gendarmerie Nationale de la commune de Bousfer (Oran), ont saisi 160 faux billets de 2.000 dinars. Le contrefaçant a été dénoncé par sa propre épouse, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité.

La femme s'est présentée, vendredi, à la brigade de Bousfer pour remettre 26

faux billets de banque en coupures de 2 000 DA, remis par son époux. Lors de leurs investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes ont saisi au domicile de ce couple, sis à Bousfer, 70 autres billets de la même valeur, a-t-on ajouté.

Le même jour, l'époux indélicat a été interpellé par les

enquêteurs au centre ville de la localité. Il se trouvait à bord d'un véhicule en compagnie d'un acolyte. Ils étaient en possession de 64 autres faux billets de 2 000 dinars.

Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Bousfer pour déterminer, entre autres, la provenance de cette fausse monnaie.

## BORDJ BOU ARRERIDJ

## Repêchage du jeune homme noyé dans le barrage de Aïn Zada

Le corps sans vie d'un jeune homme, âgé de 25 ans, disparu depuis vendredi dernier, a été repêché dans le barrage de Aïn Zada, 35 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Les secours, arrivés sur les lieux, ont ratisé une surface de 1 hectare en utilisant les gros moyens. C'est le samedi après-midi qu'ils ont réussi à le repêcher.

Le jeune homme, répondant aux initiales de N.N., était porté disparu depuis vendredi après-midi.

Une enquête est en cours afin de connaître les causes exactes de sa mort. Accident, suicide ou acte criminel ? Une autopsie sera pratiquée dans les prochains jours.

Mouad B.

## Le corps d'un noyé à Dachria repêché à Achaâcha

Le corps d'un adolescent, noyé en début de semaine écoulée dans la zone de Dachria (65 km au nord-ouest de Chlef), a été repêché sans vie vendredi dernier par la Protection civile de Achaâcha (Mostaganem), à environ 35 km du lieu de sa noyade, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité de Chlef.

La victime, un adolescent de 15 ans, se baignait lors de cette tragédie, en compagnie de son frère âgé de 11 ans, sur une plage non surveillée de la zone de Dachria, avant de se trouver en difficulté, a indiqué la même source.

Se portant à leur secours, le père, âgé de 47 ans, mais ne sachant pas nager, avait trouvé la mort par noyade en même temps que ses deux enfants. Le père et le fils cadet avaient été repêchés le même jour par la Protection civile.

APS

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

**GENDARMERIE  
NATIONALE  
26 morts  
et 116 blessés  
durant les  
deux derniers  
jours**

26 personnes ont trouvé la mort et 116 autres ont été blessées dans 61 accidents de la route survenus durant les deux derniers jours, à travers le territoire national, a indiqué samedi la Gendarmerie nationale, dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 6 morts, suivie des wilayas d'Adrar, de Bordj Bou Arréridj, de Médéa, de Souk Ahras, de Mila et de Tizi Ouzou (2 morts chacune).

**DEPUIS LE DÉBUT  
DU RAMADHAN  
Cinq décès sur  
les routes de  
Médéa**

Cinq décès ont été enregistrés, depuis le début du Ramadhan, sur le réseau routier de la wilaya de Médéa, soit presque le même nombre de morts recensés durant le mois de juin, où l'on a déploré cinq décès et 225 blessés, selon la Protection civile.

L'accident le plus grave s'est produit le premier jour du Ramadhan, au lieu dit «Chorfa», (commune de Berrouaghia), sur la route nationale N°01, où deux passagers d'un véhicule, qui s'est renversé et pris feu, sont morts calcinés, a-t-on indiqué de même source.

Les trois autres décès ont eu lieu à Boghar, Souagui et Kef-Lakhdar, respectivement sur des tronçons de la RN60, du CW01 et de la RN60A, a ajouté la même source, précisant que l'excès de vitesse est à l'origine de ces accidents.

**COLLISION ENTRE  
DEUX POIDS  
LOURDS À  
MASCARA**

**Deux morts et  
deux blessés**

Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées dans un accident de la circulation survenu samedi sur la RN N°04, au nord de la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un semi-remorque et un autre camion, sur l'axe routier reliant les communes de Bouhenni et Mohammadia.

Les conducteurs des deux poids lourds ont rendu l'âme sur place alors que leurs deux accompagnateurs ont été grièvement blessés. Les agents de la protection civile ont évacué les blessés à l'hôpital.

Dahou-Dahaoui de Mohammadia alors que les deux dépourvus mortellement ont été déposées à la morgue du même établissement.

APS

## Saisie de près d'une tonne de kif provenant du Maroc près de Sidi Bel-Abbès

Une quantité de 9,41 quintaux de kif traité, en provenance du Maroc, a été saisie vendredi soir, sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, à proximité de Sidi Bel Abbès, par les gendarmes de la section de recherches du groupement territorial, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité.



C'est au cours d'une patrouille sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription de la commune de Sidi Ali Boussidi, que les gendarmes ont découvert un véhicule de marque Mercedes, abandonné par son conducteur qui a pris la fuite à la vue des gendarmes.

La fouille du véhicule a permis la découverte de 9,41 kg de kif emballés en plusieurs colis, a ajouté à l'APS la même source, précisant que la section de recherches de Sidi Bel-Abbès a ouvert une enquête sur cette affaire.

Le problème de la drogue en provenance du Maroc se pose avec acuité ces

derniers mois dans la région ouest du pays au vu des quantités de plus en plus importantes saisies par les services concernés.

Le Maroc a été une nouvelle fois pointé du doigt par l'ONU qui, dans son rapport mondial 2013 sur les drogues, rendu public le 26 juin, le désigne comme le principal producteur et fournisseur mondial de haschisch dont la production est destinée principalement aux marchés européen et africain. Une place qu'il occupe depuis une douzaine d'années. Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci avait récem-

ment tiré la sonnette d'alarme devant la recrudescence du trafic de drogue.

C'est un problème qui «préoccupe actuellement l'Algérie», avait-il indiqué dans une déclaration à la chaîne de télévision russe «Russia Al Yau» car, avait-il expliqué, l'Algérie «est presque visée».

«Des quantités importantes de drogue sont régulièrement saisies par les forces de sécurité algériennes», avait-t-il déploré, tout en souhaitant «une collaboration de la part du Maroc pour lutter contre ce trafic».

## Deux fusils de chasse et des munitions détenus illégalement à El Bayadh récupérés

Deux fusils de chasse et des munitions, détenus sans autorisation, ont été saisis à El Bayadh par les services de la Gendarmerie nationale.

Lors d'une patrouille dans la zone El-Makhzane (commune de Boussemghoum), les gendarmes de la brigade locale ont interpellé une personne à bord d'un véhicule en pos-

session illégale d'un fusil de chasse, a indiqué samedi le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Poursuivant les investigations, et en vertu d'un mandat de perquisition, les enquêteurs ont interpellé une seconde personne et saisi dans sa maison, à la commune de Boussemghoum, un fusil de

chasse, trente-huit (38) cartouches, trois (03) cartouchières, ainsi que du matériel servant au bourrage de cartouches, détenus illégalement. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal Labiodh Sidi Cheikh, précisait la même source. Par ailleurs, les ser-

vices de la Gendarmerie nationale ont interpellé, lors d'une patrouille, sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest au niveau de la circonscription communale de Sidi Ali Bousssi, 38 immigrants clandestins africains qui voyageaient à bord d'un autocar assurant la desserte Ghardaïa-Tlemcen, a-t-on ajouté.

## PROTECTION CIVILE

### 35 morts et 49 blessés durant en trois jours



35 personnes ont trouvé la mort et 49 autres ont été blessées lors de 29 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 11 au 14 juillet à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida avec 03 personnes décédées, suite à une collision entre un camion et un véhicule légers, survenue sur la RN N°04 commune dans la commune d'El Arouf.

Les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré durant cette période 4 817 interventions dans différents secteurs pour venir à bout des appels de secours donner par les citoyens et qui

concerné essentiellement les accidents de la route, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinctions d'incendies et dispositif de sécurité.

Par ailleurs les agents de la protection civile ont procédé à l'extinction de 07 incendies urbains et industriels qui ont causé la mort d'une personne au niveau

de la wilaya de Batna, commune d'El Djedjar. Pour ce qui est du dispositif de surveillance des plages, les éléments de la PS ont effectué depuis le 1er juin dernier 18607 interventions à travers les wilayas côtières ce qui a permis de sauver de la noyade 12 833 personnes et prodiguer des soins à 4 816 autres, par contre 37 personnes sont décédé dont 28 dans les plages interdites à la baignade. Concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, les unités de la protection civile ont enregistré 39 décès dont 14 cas dans les mares d'eau et

les retenues collinaires, 11 dans les barrages, 06 dans les oueds et 06 dans les piscines bassins d'eau et 02 personnes dans les lacs.



FRIGO 420 L  
CUISSINIÈRE ALU  
MACHINE À LAVER 8KG

SCOOTER X2

2 BILLET DESTINATION  
FRANCE

4 SMART PHONE

# Tombola

et  
plein de  
**Cadeaux**  
vous  
attendent

Tentez votre  
chance

## REGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

### Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03, Rue du Djalima - Ben Aknoun Alger, ci-après désignée comme « l'organisateur », représenté par son Président : M. CHERBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute sa période courant sur l'événement.

### Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) juillet 15/08/2013 après la fin de l'organisation de la Tombola, le courrier d'Algérie Poste seule faisant foi.

La date du tirage au sort sera fixée au : 29/08/2013.

### Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

**DK NEWS - TOMBOLA 2013**

**Centre de dépôt et de distribution CDD - 16814 Ben Aknoun - Algérie**  
Les participants doivent joindre tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessous.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les candidats doivent répondre dans les cas suivants :

- Les employés de DK NEWS, les membres de leurs familles directes (conjoint ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier en recommandé.

Chaque gagnant devra absolument les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola inclut l'acceptation de son règlement.

### Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola)

### Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32"+Demi, HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Un Cuisinière, 06-Un Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+éjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32"+Demi, 15-Un Bille d'avion+smartphone+éjour, 16-Un Billet d'avion+smartphone+éjour, 17-Un LCD 32"+Demi, 18-Un LCD 32"+lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD.

### Article 06 : Cadeaux

Les gagnants tirés au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32"+Demi, HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Un Cuisinière, 06-Un Machine à laver, 07-Un Micro-

ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+éjour, 13-

Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32"+Demi, 15-Un

Bille d'avion+smartphone+éjour, 16-Un Billet d'avion+smartphone+éjour, 17-Un LCD 32"+Demi, 18-Un LCD 32"+lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD.

### Article 07 : Début et délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs notifications pour réception des cadeaux «Tombola

DK NEWS 2013» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de trente jours pour le retirer.

### Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

### Article 10 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et sans préavis si l'événement dépendant de sa volonté, sans qu'il

dispose d'aucune indemnité pour les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



## MAL D'ESTOMAC

# Quelles en sont les causes ?

**Les sensations d'aigreur ou de brûlure sont les maux d'estomac les plus fréquents. Au-delà de l'âge de cinquante ans, près de la moitié de la population en souffre. Lorsqu'elles sont occasionnelles – après un repas copieux par exemple, ces sensations n'ont rien d'alarmant. Mais si elles se produisent régulièrement après chaque repas, elles justifient une consultation médicale.**

### Quels sont les symptômes des brûlures d'estomac ?

Les brûlures et les réurgitations se manifestent par une sensation douloureuse dans la région de l'estomac, après un repas. Ces douleurs irradient parfois derrière le sternum, voire jusque dans la gorge. Les aigreurs sont souvent accompagnées de renvois acides ou d'accès de toux, en particulier la nuit. Parfois, les douleurs sont plus fortes lorsque l'on se baisse, que l'on se penche en avant, que l'on se couche, ou lors d'un effort physique. Les médecins appellent ces symptômes pyrosis.

### Quelles sont les complications éventuelles des aigreurs d'estomac ?

Lorsque les sucs gastriques refluent régulièrement dans l'œsophage, on parle de reflux gastro-œsophagien ou RGO. Dans ce cas, les sucs gastriques risquent de provoquer une inflammation, appelée «œsophagite de reflux», qui rend difficile et douloureuse la déglutition. Cette inflammation peut parfois rétrécir l'œsophage. A la longue, un ulcère de sa paroi peut apparaître. Chez des personnes affaiblies, le reflux peut pénétrer dans les voies respiratoires et provoquer une infection pulmonaire.

### Quelles sont les causes des brûlures d'estomac ?

Lorsqu'il rejoint l'estomac, l'œsophage traverse le diaphragme, un grand muscle en forme de dôme qui sépare les organes de l'abdomen de ceux de la cage thoracique. Le diaphragme forme à cet endroit une sorte de cravate qui, accompagnée d'un muscle en forme d'anneau, le cardia, empêche le contenu de l'estomac de refluer vers l'œsophage. Lorsque ce mécanisme ne fonctionne plus normalement, les sucs gastriques remontent depuis l'estomac vers l'œsophage, irritant la paroi de ce dernier.

Il existe plusieurs causes de brûlures d'estomac, parmi lesquelles : une perte d'efficacité des attaches du diaphragme qui enserrent le bas de l'œsophage, entraînant une remontée d'une partie de l'estomac dans la cage thoracique (hernie diaphragmatique ou hernie hiatale) ;

une surproduction de sucs acides de l'estomac ;

une augmentation de la pression exercée sur l'estomac (imputable, par exemple, à un excès de poids ou à une grossesse) ;

des repas irréguliers, trop gras ou trop copieux ;

certaines aliments (épices, aliments acides, boissons alcoolisées, café, etc.) ;

la prise de certains médicaments, en particulier ceux destinés à lutter contre les inflammations ;

l'usage du tabac ;

le stress.

Souvent aucune cause n'est décelable, en particulier quand les brûlures d'estomac sont occasionnelles.

### Que faire en cas de brûlures d'estomac ?

En cas de brûlures d'estomac occasionnelles, prendre un médicament sans ordonnance pour neutraliser l'acide gastrique (médicaments antiacides) ou inhibiter sa formation (médicaments inhibiteurs de la pompe à protons).

Repérer si un changement alimentaire n'est pas à l'origine des brûlures (aliments sucrés ou acides, nouvelles boissons, etc.).

### Que fait le médecin en cas d'aigreurs d'estomac ?

Souvent, le diagnostic ne nécessite pas d'examen particulier. Les symptômes (sensation de brûlure doulou-



Portez des vêtements larges. Les ceintures ou les pantalons serrés compriment le bas du ventre et favorisent le reflux.

Détendez-vous. Le stress contracte vos muscles, y compris ceux de votre estomac. Essayez diverses méthodes de relaxation pour relâcher votre tension nerveuse.

Si vous souffrez d'excès de poids, la perte de quelques kilos peut suffire à soulager les brûlures, en diminuant la pression exercée par votre surpoids sur l'estomac.

Si vous prenez un médicament contre les inflammations, assurez-vous de le prendre au milieu d'un repas.

### Comment soulager les brûlures d'estomac ?

Lorsque les mesures d'hygiène de vie sont insuffisantes, votre médecin ou votre pharmacien peut vous conseiller plusieurs types de médicaments destinés à traiter les brûlures d'estomac et les renvois acides. Leur mode d'action diffère selon les catégories.

Les antiacides d'action locale permettent de diminuer ou de neutraliser l'acidité du suc gastrique déjà sécrété. Les antiacides sont parfois associés aux alginates, des substances formant un gel visqueux qui surnage dans l'estomac. Les médicaments listés ci-dessous sont spécifiquement indiqués dans le traitement symptomatique du reflux gastro-œsophagien. Comme ils agissent sur les symptômes, ils doivent être pris au moment des troubles, ou dans les situations pouvant les favoriser (repas copieux, etc.). Leur effet est immédiat, mais parfois de courte durée. Ces médicaments sont vendus sans ordonnance.

D'autres antiacides sont proposés pour soulager les brûlures d'estomac et les remontées acides. Ils sont souvent associés aux pansements digestifs, comme la diosmectite, le kaolin, la dimétonique ou la siméticone. Les pansements digestifs protègent l'œsophage des remontées acides en le tapissant d'un film protecteur. Ces médicaments sont également vendus sans ordonnance. Ils ne doivent pas être utilisés de façon prolongée sans avis médical. Les antihistaminiques de type H2 (anti-H2) diminuent la sécrétion de suc gastrique, en bloquant l'action de l'histamine. Ce sont les premiers médicaments ayant démontré leur efficacité dans le traitement des inflammations de l'œsophage dues au reflux gastro-œsophagien. Ils sont utilisés à faible dose dans le traitement des symptômes du reflux gastro-œsophagien, sur prescription d'un médecin. Néanmoins, il existe depuis quelques années des antihistaminiques H2 contenant de la cimétidine ou de la famotidine adaptés à l'automedication. Ils sont vendus sans ordonnance pour soulager les brûlures d'estomac sans gravité. Ils peuvent être associés aux antiacides qui ont un mode d'action différent.

Lorsque les symptômes sont fréquents (plus d'une fois par semaine), le médecin peut prescrire un médicament de la famille des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) pendant plusieurs semaines.

Ces médicaments diminuent la sécrétion acide dans l'estomac. Ils ont un effet prolongé, mais retardé : deux ou trois jours de traitement peuvent être nécessaires pour soulager les douleurs.

On trouve en pharmacie des médicaments contenant de l'oméprazole ou du pantoprazole vendus sans ordonnance. Ils sont destinés à soulager les brûlures d'estomac sans gravité. Sans avis médical, le traitement doit être de courte durée (moins de quatre semaines). Les inhibiteurs de la pompe à protons sont parfois utilisés sur prescription médicale avec les anti-inflammatoires non stéroïdiens pour protéger l'estomac, notamment chez les personnes qui ont des risques accrus de complications digestives.

reuse, réurgitations acides) suffisent au médecin pour prescrire un traitement destiné à réduire l'acidité et la douleur. Il pratiquera des examens à la recherche d'une autre maladie de l'estomac, si les symptômes persistent malgré le traitement. L'examen complémentaire le plus courant est la fibroscopie œsogastrique (ou œsogastro-duodénale) qui peut se faire sous anesthésie légère. Après avoir insensibilisé la gorge, le médecin introduit délicatement par la bouche et le long de la gorge un tube très mince, muni à son bout d'une minuscule fibre optique permettant d'obtenir des images précises de l'œsophage, de l'estomac et du duodénum. Elle permet d'observer d'éventuelles lésions occasionnées par les remontées d'acide le long de l'œsophage. Si nécessaire, le médecin peut également prélever un petit fragment d'œsophage pour analyse. Chez certaines personnes, une sonde est laissée en place quelques heures durant, pour enregistrer la fréquence des reflux et mesurer leur acidité.

### Comment prévenir les brûlures d'estomac ?

Quelques mesures simples vous permettront de diminuer la fréquence des brûlures d'estomac. Sélectionnez vos aliments. Certains produits ont tendance à favoriser ces troubles : les agrumes, la choucroute, les tomates, les plats épicés, les aliments conservés dans le vinaigre, le miel et les confitures, le chocolat, le café et les colas, le thé, la bière, les boissons alcoolisées, etc. Ces aliments diffèrent selon les individus. A chacun d'identifier les aliments qui lui portent préjudice.

Mangez lentement.

Fractionnez vos repas. Essayez de prendre plusieurs repas légers et évitez de trop manger le soir.

Buez au bon moment. Évitez de trop boire pendant les repas, pour ne pas augmenter le volume contenu dans l'estomac.

Attendez avant de vous allonger. Après un repas, mieux vaut laisser s'écouler deux à trois heures avant de se coucher.

Surélevez la tête de votre lit.

Remontez la tête de votre lit de 10 à 15 cm (sauf si vous avez des problèmes d'insuffisance veineuse, comme des varices par exemple) au moyen de cales ou de briques placées sous ses pieds.

Arrêtez de fumer.

## Pourquoi laver ou éplucher les fruits et les légumes ?

Afin de profiter pleinement du potentiel nutritionnel des fruits et des légumes, il est plus que conseillé de les débarrasser de toute contamination possible. Lavage et brossage sont donc nécessaires. Mieux vaut pratiquer un épluchage fin et parcimonieux, car la peau des fruits et des légumes est riche en minéraux et en vitamines.

### Le lavage

#### Laver les fruits et légumes

Tous les fruits et légumes frais doivent être nettoyés soigneusement à l'eau potable courante (sans savon ni eau de javel), même en l'absence de traces de terre. On les débarrasse ainsi de la poussière, d'une partie des germes présents sur leur surface et des résidus de pesticides.

Même les fruits et légumes dont on ne mange pas la peau ou l'écorce doivent être rinçés, car la chair peut être contaminée lors de la découpe.

Il ne faut pas laisser tremper trop longtemps les fruits et légumes, surtout s'ils sont coupés, car une partie de leurs sels minéraux et de leurs vitamines se dissoudraient dans l'eau de trempage.

**Quelques conseils :** Pour la laitue ou le chou, enlevez les feuilles extérieures avant de les frotter légèrement sous l'eau courante pour déloger les particules de terre.

Quelques gouttes de vinaigre ajoutées à l'eau de trempage délogent limaces et moushers des salades de votre jardin.

Les fruits et légumes ayant une surface lisse comme les melons, les pommes de terre ou les carottes, peuvent être brossés.

#### Cueillette estivale : les dangers d'un plaisir gourmand !

Après une cueillette de baies sauvages, de racines, de pissenlits ou de champignons, lavez soigneusement les produits récoltés. Vous évitez ainsi le risque d'une infection par寄生虫, l'echinococose, transmise par l'urine des renards et des rongeurs. Chaque année, une vingtaine de nouveaux cas sont déclarés en France, essentiellement en Franche-Comté, Haute-Savoie et Massif Central.

### L'épluchage

#### Éplucher une pomme

La peau des fruits et des légumes frais est particulièrement riche en minéraux, en vitamines et en flavonoïdes (des substances anti-oxydantes), tout comme la partie de la chair située sous la surface. Elle contient également des fibres insolubles, irritantes pour le tube digestif si elles sont consommées en excès. L'épluchage permet d'éviter l'ingestion de ces fibres et des résidus de pesticides présents à la surface des végétaux. Malheureusement, il élimine aussi une grande partie des nutriments, surtout lorsque les épluchures sont épaisses (faîtes au couteau). Les pertes peuvent alors atteindre 25 %.

Quelques conseils pour préserver la richesse nutritionnelle des fruits et des légumes frais : utilisez un couteau économique qui permet d'obtenir des épluchures fines ;

n'épluchez pas les légumes primeurs (carottes, navets, pommes de terre), brossez-les ou grattez-les à l'aide d'un couvercle ou d'une éponge abrasive ; épluchez les courgettes, les aubergines et les concombres en laissant une partie de leur peau (on obtient ainsi des rayures décoratives) ;

consommez la peau, après un lavage soigneux chaque fois que possible des pommes, poires, raisins, légumes primeurs, radis ou tomates, parmi d'autres.

# LA MENTHE

## Une plante médicinale aux nombreux bienfaits

Plante relativement facile à cultiver, la menthe est un produit qui se vend partout et qui peut être plantée partout même à l'intérieur de la maison. Celle-ci est connue comme une herbe pouvant soigner divers maux.

La menthe est une plante qu'on retrouve un peu partout dans les jardins. Issue de la famille des labiacées, elle existe sous plus de mille variétés à travers le globe. Aussi connue sous des noms tels que sentebon, menthe pouliot ou encore menthe anglaise, elle est employée à différentes fins. Souvent utilisée dans la préparation de plats, la menthe est également considérée comme une plante aux vertus médicinales. Renfermant tout son arôme, ses feuilles sont généralement les parties qui sont les plus utilisées. Au Maghreb, la plante est employée pour la confection d'une boisson traditionnelle : le thé à la menthe. Sa préparation consiste en une infusion de thé vert et d'une poignée de feuilles de menthe.

#### Les propriétés médicinales de la plante

La menthe est, avant tout, une plante bienfaîtrice ayant un pouvoir positif sur la santé. D'après certaines sources, la menthe fut utilisée au Moyen Âge par de nombreuses personnes telles que les chirurgiens pour ses propriétés calmantes. Mélangée à de l'opium, elle servait à apaiser les malades. Considérée comme une herbe aromatique, la menthe est, depuis toujours, un moyen efficace de lutter contre les troubles digestifs. En effet, idéale en infusion, elle permet de contrôler les problèmes gastriques et peut aider en cas d'indigestion. Stimulante et relaxante, elle peut aussi s'employer pour faciliter le sommeil et conduire à un état de relaxation. Certaines recherches ont même montré que la plante aurait des propriétés anti-bactériennes. Ce qui explique pourquoi les arabes en mettent dans l'eau qu'ils boivent pour que celle-ci se conserve plus longtemps. Il est aussi possible de s'en servir en inhalation après avoir réalisé une décoction avec celle-ci. Ses caractéristiques rafraîchissantes seraient idéales pour les voies respiratoires et auraient des effets décongestionnans.



#### La menthe en automédication

La menthe offre l'opportunité de lutter d'une façon naturelle contre divers maux sans effets secondaires. Très employée en phytothérapie, la menthe possède de nombreuses facultés anti-oxydantes et serait, selon des chercheurs, efficace contre le mauvais cholestérol.

L'automédication n'est pas déconseillée car l'emploi des propriétés de la plante permet d'obtenir de bons résultats sans aucun effet négatif majeur sur la santé.

Néanmoins, il faut quand même éviter les abus car une prise trop conséquente en infusion peut entraîner des insomnies surtout si elle est consommée le soir.

On peut confectionner soit-même de l'huile de massage avec de la menthe, elle s'avère idéale pour lutter contre les douleurs. Pour ce faire, il faut prendre environ 30 à 40 grammes de menthe (feuilles) et les mettre dans environ 300 ml d'huile de noisette au bain-

marie. Soulignons qu'il est aussi possible d'employer de l'huile d'olive. Une fois refroidi, il faut filtrer le mélange obtenu et le conserver dans une bouteille hermétique-ment fermée.

#### Les autres usages de la menthe

Employée dans pratiquement toutes les cultures, la menthe est une plante aux saveurs et aux bienfaits multiples. Le menthol, essence contenue dans celle-ci, permet la réalisation de divers produits cosmétiques et alimentaires. Elle est aussi définie comme un excellent ingrédient en cuisine et permet de réaliser des recettes et des sauces fraîches remplies de saveurs. Elle peut aussi convenir à des préparations telles que la salade de fruits ou se marier à d'autres ingrédients pour former un dessert.

Au-delà de sa consommation directe, la plante serait aussi efficace contre les insectes et permettrait plus particulièrement de lutter contre les moustiques responsables de la malaria. C'est ce qu'ont démontré quelques chercheurs indiens au cours d'une expérience réalisée sur des mares remplies de larves de ces moustiques.



## LIVRE NUMÉRIQUE

# Guerre de positions marketing

**Le géant Apple, rattrapé et condamné par la justice américaine sous l'accusation d'entente «monopolistique» sur les prix des livres numériques, devra convaincre beaucoup de monde des apports de ses innovations sur le développement de la lecture numérique.**

Par Samy YACINE

Finalement, la justice américaine a fini par mettre ses menaces à exécution et condamner, la semaine dernière Apple pour avoir «enfreint les lois antitrust en orchestrant une hausse artificielle des prix de vente des livres électroniques», rapporte l'agence Reuters. La juge new-yorkaise, Denise Cote, citée par l'agence, considérant que, «les plaignants ont montré qu'Apple avait conspiré pour relever le prix de détail des livres électroniques». La firme à la pomme s'est finalement retrouvée seule au barreau alors que l'entorse à la loi américaine avait été accomplie en compagnie d'autres éditeurs. Les cinq éditeurs (Lagardère, HarperCollins Publishers, Pearson, Penguin Group (USA) et Simon & Schuster) ayant préféré pour leur part opter depuis le début pour un arrangement à l'amiable les autorités américaines concernées, en acceptant de déboursier plus de 166 millions de dollars pour mettre fin aux poursuites.

Le *Wall Street Journal* avait à l'époque fait sa Une sur cette affaire qui a opposé les éditeurs à l'Etat fédéral et à un certain nombre d'Etats de l'Amérique en raison de entente illicite destinée à augmenter les prix des livres électroniques les plus vendus par Apple.

Une pratique qui pénalise autant la concurrence que le client final. En 2010, alors qu'il se préparait à dévoiler le premier iPad, Apple a changé ses contrats avec les éditeurs de livres au format électronique : d'habitude, les éditeurs vendent les ouvrages aux libraires à la moitié de leur prix recommandé, et les détaillants



lants gèrent eux-mêmes leur marge. Une démarche généralement appliquée pour les livres physiques.

Mais Apple a changé la donne en appliquant aux livres électroniques la même règle que celle des applications et autres fichiers musicaux : les éditeurs fixent eux-mêmes le prix de vente, et la firme de Cupertino récupère 30% du prix de vente. Par ailleurs, le contrat avec Apple stipule que les éditeurs ne peuvent pas proposer le même ouvrage moins cher à un autre revendeur. Une situation qui change totalement la donne, et qui a motivé les éditeurs à demander la même chose à la

concurrence, comme Amazon, qui achète quant à lui «en gros» et fixe lui-même les prix, se faisant parfois une faible marge... et qui vend donc moins cher. Au moment des faits, Amazon, géant de la vente en ligne détenait 90% de ce marché en nette progression, et pratiquait des prix tirés vers le bas, en arrivant même à vendre à perte, pour promouvoir la vente de ses liseuses électroniques Kindle.

Apple, nouvel entrant sur ce marché, a finalement pris le chemin inverse en travaillant pour imposer des prix tirés vers les plus hautes marges, poussant du coup les concurrents, dont Amazon, à en faire autant. La juge en

charge de cette affaire a ainsi noté que «Le prix de vente au détail de certains livres électroniques a pu ainsi grimper à 12,99 dollars ou 14,99 dollars alors qu'Amazon les vendait 9,99 dollars». Au cours du procès, l'opinion publique aura en tout cas appris que des marchandages étaient engagés entre Apple et Amazon pour se partager le marché de la vente des fichiers de musique en ligne et de livres. Selon l'agence Reuters, c'est Eddy Cue, un vice-président d'Apple qui a «admis à la barre avoir envisagé avec Steve Jobs un accord avec Amazon.» Convaincu par la présentation d'un courrier électronique échangé avec Steve

Jobs, l'emblématique patron d'Apple décédé en 2011, il a confirmé que des démarches étaient faites pour «s'entendre sur un partage du marché où Apple garderait la musique en ligne et laisserait les livres électroniques à Amazon.» Ce même responsable trouve tout à fait normal l'augmentation des prix des livres, en essayant d'assurer que cela n'a concerné que quelques titres et en chargeant les éditeurs, à l'origine, explique-t-il, de pressions pour l'augmentation des prix. A le croire, Apple a été équitable, voire même protecteur pour les consommateurs «en plafonnant les tarifs que pouvaient imposer les éditeurs dans sa bibliothèque en ligne.»

Les avocats des parties plaignantes n'ont pas été légers avec lui, en le questionnant notamment sur des détails des négociations menées entre 2009 et 2010 avec les éditeurs. «Vous avez constamment présenté l'accord que vous proposiez comme un moyen pour eux de changer toute l'industrie du livre» lui signifia Lawrence Buterman, l'un des avocats du département américain de la Justice. Devant le couperet de la justice américaine, Apple a vite réagi en niant toute entente illicite et en annonçant son intention de faire appel de cette décision : «Nous n'avons rien fait de mal et nous ferons appel de la décision de la juge», a indiqué le groupe dans un communiqué repris par Reuters. Bien plus, la firme condamnée estime avoir fait dans l'innovation et augmenté les conditions de concurrence au bénéfice des consommateurs et des auteurs. Il faut juste croire.

## Les coudées franches pour Amazon ?

Le *New York Times* est revenu cette semaine sur la situation du marché du livre numérique en attirant l'attention, notamment sur un probable renversement de situation qui verrait, Amazon, libéré de toute concurrence, s'adonner à de nouvelles tarifications hausses. Le journal constate en effet «après avoir pratiqué des prix très agressifs pour «miner» la concurrence aux États-Unis sur le marché du livre, Amazon serait en train de les augmenter.» Citant plusieurs exemples, le journal finit par apporter beaucoup d'éléments en faveur de ceux qui voient «Amazon comme un prédateur.»

«Jusqu'à aujourd'hui, explique le quotidien new-yorkais, le géant améri-

cain développait ses ventes en volume de façon importante en ne dégageant que peu ou pas de bénéfices, toujours promis pour plus tard aux actionnaires. Maintenant qu'il représente plus de 27 % de tout le marché du livre (en ligne et hors ligne) aux États-Unis en 2012, le temps est peut-être venu pour Amazon de changer de cap.» Les lecteurs ne seraient pas les seuls à déchanter, selon le journal qui rapporte des exemples d'auteurs qui ont du avaler cette pilule amère. A l'instar de Jim Hollock, écrit le *New York Times* qui a vu le prix de son livre «Born to Lose» augmenter de près d'un tiers, deux ans après sa publication. Lui qui espérait une baisse de prix pour relancer les ventes...»



## Les ventes dopées ?

C'est Amazon, le géant de la librairie en ligne qui l'annonce : il écoulerait plus de livres numériques que d'ouvrages physiques en Grande-Bretagne.

Dans un article du quotidien britannique *The Guardian*, on apprend que «Pour 100 livres imprimés, Amazon affirme vendre 114 éditions numériques au Royaume-Uni. Et ce, même en prenant en compte les ventes de livres en papier qui

n'existent pas en version numérique». Le quotidien atténue néanmoins le propos en notant «aucun organisme extérieur n'a encore audité ces chiffres et Amazon refuse de publier ses chiffres de vente numérique.» Amazon se contentant seulement de dire que «500 000 ouvrages numériques coûtent moins de 3,99 livres et que leur faible prix ne serait pas le seul argument de vente.»



## SOUDAN

## 7 Casques bleus tués dans une attaque au Darfour

Sept Casques bleus ont été tués et dix-sept autres blessés samedi dans une attaque dans la région du Darfour (ouest du Soudan), a annoncé la force conjointe de maintien de la paix ONU-Union africaine (Minuad).

«Sept Casques bleus ont été tués et 17 blessés», dans une attaque près d'une base de la Minuad située à Manawashi, au nord de Nyala, principale ville du Darfour, et à 25 km de celle de Khar Abeche, a affirmé le porte-parole par intérim de la Minuad, Christopher Cycmanick, cité par l'AFP.

L'attaque s'est produite au moment où une patrouille se «rendait d'un site (de la Minuad) à un autre», selon le porte-parole. La Minuad a été déjà touchée par une attaque armée jeudi dernier, faisant trois blessés parmi les Bérets bleus à Lavado, une soixantaine de kilomètres à l'est de Nyala.

Le Darfour est en proie à un regain de tension depuis début 2013 ce qui a déjà poussé 300 000 personnes à fuir les combats dans cette région de l'ouest du Soudan, selon les chiffres de l'ONU. Les rebelles du Darfour combattent le gouvernement depuis dix ans dans un contexte d'instabilité accrue par les conflits tribaux, les kidnapping, vols de voitures et autres crimes.

## 7 morts et 4 blessés dans un affrontement armé dans le sud



Au moins sept personnes ont été tuées et quatre autres blessées dans la nuit de samedi à dimanche lors d'un affrontement armé entre deux familles du gouvernorat de Qena, dans le sud de l'Egypte, ont rapporté hier des médias.

La tragédie est une reprise d'une dispute similaire ayant éclaté entre les deux mêmes familles l'année dernière.

Les échanges de tirs ont forcé les boutiques à fermer leurs portes et ont vidé les rues avoisinantes, selon les témoins. La police a mis en place un cordon de sécurité autour de la zone et a imposé un cessez-le-feu, alors que les victimes ont été transportées à la morgue et les blessés, dans un hôpital des environs.

Au début du mois de juin, quatre personnes ont été tuées et 15 autres blessées dans un affrontement similaire entre ces deux familles à Aswan, dans le sud de l'Egypte. Le trafic d'armes et la possession illégale d'armes se sont multipliés en Egypte en raison de l'instabilité des conditions de sécurité causée par le soulèvement qui a mené au renversement de l'ancien président Hosni Moubarak début 2011.

Le ministère de l'Intérieur a déclaré avoir saisi depuis le début du mois de juin plus de 4 500 armes détenus illégalement à l'échelle nationale.

## ESPAGNE - MAROC - SAHARA OCCIDENTAL

## Amnesty exhorte le roi d'Espagne à parler des droits de l'homme lors de sa visite au Maroc

**L'Organisation non gouvernementale Amnesty International (AI) a exhorte le roi d'Espagne, Juan Carlos, d'aborder la question relative aux atteintes des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, à l'occasion de sa visite officielle au Maroc.**

Selon un communiqué publié sur son site Internet, Amnesty soulève trois questions «fondamentales» concernant le Maroc, à savoir «la question du Sahara et du non-respect des droits de l'homme, la répression des journalistes, ainsi que la violence à l'encontre des femmes».

L'Organisation non gouvernementale a demandé au roi d'Espagne, en visite officielle au Maroc les 16 et 17 juillet, de «poser des questions» à son homologue du Maroc, Mohammed VI, sur les «abus commis dans les territoires occupés» du Sahara occidental.



Elle a également dénoncé «l'usage excessif de la force contre les Sahraouis, la torture et les restrictions sur les libertés d'expression, de réunion et d'association», ainsi que «la situation de la femme au Maroc», appelant à «une réforme du code pénal pour changer la définition du mot «viol»». Amnesty avait appelé, en mai dernier, à une enquête «indépendante et impartiale» sur «l'utilisation, par les forces de sécurité marocaines, de la torture et les mauvais traitements contre les détenus sahraouis». Ces détenus avaient déclaré au juge d'instruction qu'ils avaient été torturés et maltraités et que leurs «aveux» avaient été extorqués sous la torture durant la garde à vue. Dans son rapport annuel 2013 sur la situation des droits humains dans le monde, Amnesty International avait aussi relevé que les autorités marocaines «continuent de s'en prendre aux militants sahraouis des droits humains et au principe d'autodétermination du peuple sahraoui».

## EGYPTE

## MOSCOU appelle à résoudre la crise «sans recours à la violence»

Le conflit en Egypte doit être réglé «sans recours à la violence» et sur la base de «l'entente nationale», a indiqué samedi un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, et l'ambassadeur de l'Egypte à Moscou, Mahmoud El-Dib, ont procédé vendredi à un échange de vues sur la situation en Egypte, à la lumière des mesures de stabilisation entreprises par les autorités.

«La partie russe a souligné que les problèmes en Egypte doivent être réglés sans aucun recours à la violence, sur la

base de l'entente nationale et dans l'intérêt de toutes les couches et les confessions de la société égyptienne», souligne le communiqué.

Le 3 juillet, l'armée égyptienne a déposé le président Mohamed Morsi, a suspendu la Constitution et nommé le président de la Cour constitutionnelle Adly Mansour chef de l'Etat par intérim.

Des dizaines de milliers de partisans de Mohamed Morsi se sont rassemblés vendredi devant une mosquée du Caire, exigeant le retour de leur président.

## Le parquet général entamera prochainement l'examen des plaintes contre le président écarté Mohamed Morsi

Des enquêtes seront ouvertes prochainement au sujet de plaintes déposées contre le président écarté Mohamed Morsi et des responsables islamistes des Frères musulmans pour espionnage, incitation à la violence et destruction de l'économie, a annoncé le parquet général égyptien. Selon un

communiqué du parquet général, les plaintes concernent également le chef de file de la confrérie (Frères musulmans) Mohamed Badie. Le Front des députés du courant civil au conseil consultatif (dissous) avait déposé la semaine dernière des plaintes contre le président écarté Mohamed Morsi et

des dirigeants des Frères musulmans pour incitation à la violence contre des manifestants. Des requêtes ont également été présentées pour la dissolution du parti de la liberté et de la justice (PLJ), l'aile politique des Frères musulmans, le parti de la construction et du développement et le parti El Nour.

## TUNISIE

## Manifestation à Tunis pour dénoncer le renversement du président Morsi

Une manifestation a été organisée samedi à Tunis à l'appel du parti Ennahda au pouvoir, pour dénoncer le renversement par l'armée du président Mohamed Morsi en Egypte.

Les manifestants, arrivés par autobus et voitures, se sont rassemblés dans le centre de Tunis, où ils brandissaient des drapeaux de la Tunisie et de l'Egypte, ainsi que des portraits du président destitué Morsi.

Ils scandaient «A bas le pouvoir militaire», «Non à la force des armes, oui à la légitimité des urnes», «Le peuple veut Morsi de nouveau». Les orateurs ont dé-

noncé le mouvement Tamarrod, à l'origine des manifestations de masse ayant conduit l'armée à déposer M. Morsi, et scandé des slogans hostiles à l'armée égyptienne et au général Abdel Fattah al-Sissi, ministre de la Défense.

Les manifestants, dont le nombre augmentait dans l'après-midi, étaient encadrés par un important dispositif de sécurité.

Une première manifestation pro-Morsi à l'appel d'Ennahda avait été interdite la semaine dernière, à défaut d'avoir obtenu une autorisation préalable. Au lendemain de l'éviction de M.

Morsi par l'armée, le parti d'opposition tunisien Nidaa Tounes avait réclamé le départ des islamistes au pouvoir en Tunisie, «la dissolution du gouvernement et la formation d'un gouvernement de salut national».

Un mouvement Tamarrod tunisien (rébellion) avait lancé le 4 juillet une pétition appelant à dissoudre l'Assemblée nationale constituante en Tunisie, sur le modèle de la campagne qui en Egypte a conduit au coup d'Etat militaire. Mais le président tunisien Moncef Marzouki a écarté tout risque de contagion.

APS

## SYRIE

## 200 personnes détenues dans une mosquée à Damas

L'opposition syrienne a demandé dimanche la libération de 200 personnes détenues selon elle par l'armée gouvernementale dans une mosquée d'un quartier de Damas, ont rapporté des médias.

D'après un communiqué publié dans la nuit par l'opposition, quelque 200 individus sont détenus dans une mosquée de Qaboun, quartier du nord-est de la capitale syrienne où les combats font rage depuis des mois entre rebelles et armée.

L'opposition n'a pas précisé s'il s'agissait de civils ou de combattants rebelles.

«La Coalition de l'opposition syrienne demande aux Nations unies, au Conseil de sécurité et à l'ensemble de la communauté internationale et des organisations des droits de l'Homme de lancer un avertissement urgent au régime pour libérer» les dé-



tenus. «Cette campagne militaire du régime est une poursuite du siège imposé depuis près de sept mois sur les quartiers de Barzé (nord) et de Qaboun», précise la Coalition.

Samedi, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) avait fait état d'un assaut lancé par les troupes gouvernementales dans la zone près de la mosquée Al-Omari à Qaboun. «Des perquisitions de maisons ont accompagné cette opération», a précisé l'ONG sans rapporter la détention des

200 personnes. Les forces du régime cherchent depuis des mois à déloger les rebelles des quartiers périphériques de la capitale, sans toutefois y parvenir.

Vendredi, un «bombardement massif» mené par les forces du régime a fait 9 morts à Qaboun, selon l'OSDH. Pour leur part, les insurgés tirent de manière irrégulière des obus sur la capitale, où les rebelles ont multiplié les attentats suicide à la voiture piégée.

## BIRMANIE

## Le président birman appelle à «plus d'efforts» pour prévenir les conflits dans le pays

Le président birman Thein Sein a appelé à «davantage d'efforts» pour prévenir les conflits et les violences dans le pays, ont rapporté hier les médias officiels.

Au cours d'une réunion avec l'ONG +Interfaith Friendship Group+ tenue samedi au bureau du Gouvernement régional de Rangoon, le président Thein Sein a encouragé le groupe à «coopérer avec le gouvernement et à tirer des leçons des incidents passés et assurer qu'ils ne se produisent plus».

«Seuls les respect et la confiance mutuels, la compréhension et la tolérance pour assurer la liberté de la religion pourraient mener à une coexistence pacifique,» a-t-il déclaré, appelant chaque citoyen à «respecter les différentes croyances et à lutter contre la haine religieuse». Le prési-



dent birman a souligné la nécessité de s'opposer aux personnes cherchant à alimenter les conflits en utilisant la religion comme un outil politique dans leur propre intérêt, et a souhaité intenter une action en justice contre les auteurs de ces actes.

En outre, Thein Sein a promis que son gouvernement s'efforcerait de mettre en œuvre des réformes sociales et économiques afin de résoudre tous les problèmes, et s'est engagé à protéger la liberté de la religion et la liberté d'expression afin de développer la démocratie en Birmanie.

Ces deux dernières années, des conflits intercommunautaires ont éclaté dans l'Etat d'Arakan, à Meikhtila dans la région de Mandalay et à Lashio dans l'Etat de Shan.

## La Russie mène son plus grand exercice militaire depuis 22 ans

Quelque 160.000 soldats russes ont participé samedi au plus grand exercice militaire depuis l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, a indiqué le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, cité dimanche par des médias.

L'exercice militaire, qui doit durer une semaine, inclut près de 1.000 chars et véhicules blindés, 130 avions venus d'un large éventail d'unités et 70 navires de guerre, a précisé le ministre.

Les troupes devront effectuer une marche sur une longue distance et des tactiques de tir à balles réelles.

La manœuvre prévoit également de transporter des troupes vers un emplacement situé à 3.000 km par les voies ferroviaire, maritime et aérienne. Le président russe Vladimir Poutine a donné vendredi le coup d'envoi de l'exercice, demandant au commandement de la région militaire de l'Est de la Russie d'être totalement prêt au combat avant samedi matin.



## BAHREÏN

## 4 policiers blessés par une bombe artisanale

Quatre policiers bahreïnis ont été blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale à l'ouest de la capitale Manama, a annoncé dimanche le ministère bahreïni de l'Intérieur.

«L'explosion a eu lieu dans la zone de Jana-biya», a précisé le ministère dans un communiqué publié par l'agence de presse bahreïnie Bna. Le 6 juillet, un policier a été tué et deux autres blessés par une bombe artisanale à Sitra, au sud de la capitale.

Les forces de l'ordre sont régulièrement la cible d'attentats similaires à Bahreïn secoué depuis février 2011 par un mouvement de contestation animé par la majorité chiite.

Selon la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), au moins 80 personnes ont été tuées depuis le début de la contestation.

## YÉMEN

## 14 morts dans l'explosion accidentelle d'un générateur

Quatorze Yéménites, dont huit femmes, ont péri dans l'explosion accidentelle d'un générateur qui a pulvérisé une maison, a rapporté dimanche l'agence officielle Saba.

L'explosion, provoquée par un court-circuit lors de la mise en route du générateur d'électricité, s'est produite dans un village de la province de Mahwit, à l'ouest de Sanaa, a indiqué l'agence sans préciser la date exacte du sinistre.

Citant un responsable local, l'agence a indiqué que le générateur était placé dans un local fermé où étaient stockées d'importantes quantités de carburant.

L'explosion a soufflé la maison de deux étages, tuant huit femmes qui étaient au rez-de-chaussée et six hommes qui se trouvaient à l'étage supérieur.

Quatre autres personnes ont été grièvement blessées. Beaucoup de Yéménites utilisent des générateurs pour produire leur propre électricité, celle fournie par la compagnie d'Etat étant irrégulière.

## TURQUIE

## Heurts entre police et manifestants à Istanbul

Les heurts ont repris samedi dans la métropole turque Istanbul entre la police et des centaines de manifestants qui tentaient de se rendre vers la place Taksim et le parc Gezi, ont rapporté des médias.

Selon ces sources, environ 500 manifestants tentaient de marcher en direction de la place avant d'être arrêtés par les services de l'ordre, déclanchant ainsi des heurts.

La police a fait également usage de gaz lacrymogènes, de canons à eau et de billes en plastique pour repousser les manifestants dans les ruelles du quartier de Beyoglu, qui jouxte la place Taksim. Les manifestations du parc Gezi ont débuté le 31 mai dans la plus grande ville de Turquie, Istanbul, sous forme de sit-in pacifiques réclamant la préservation du parc, avant d'évoluer en un mouvement national contre le gouvernement du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan suite à la répression menée contre les manifestants.

Les affrontements entre la police et les manifestants à travers le pays ont fait au moins cinq morts, dont un policier, et plus de 5.000 blessés, selon un bilan officiel.

## Programme du Lundi 15 Juillet 2013



08h00 : Journal télévisé ( 1er édition)  
 08h15 : sabah el khir  
 10h00 : awalouhou rahma  
 10h30 : el thaour el khariq  
 11h00 : ben 10  
 11h30 : hamzat wasl  
 12h00 : el mouftarisse el kabir  
 12h30 : wahet el imen  
 13h00 : Journal télévisé ( 2eme édition)  
 13h30 : zamen el barouthe  
 14h30 : el dourousse el mouhamadia  
 15h00 : si walou  
 15h20 : wild card  
 16h10 : oulede houma  
 16h30 : moutaaat el maida  
 17h00 : Journal télévisé ( édition Amazigh)  
 17h30 : boutouyt el rahman  
 18h00 : taxi wa khalasse  
 18h20 : taqdar tarbeh  
 19h00 : Journal télévisé ( édition 20h00)  
 19h30 : balec wassae  
 19h40 : hikayetek hikaya  
 19h50 : hadith dini  
 20h15 : lahadhat mousika  
 20h25 : mac didine  
 21h05 : dikra wadilka  
 21h15 : asserar el madhi  
 22h00 : lamet ramadhan  
 23h45 : zounoud sit  
 00h15 : saharat el madina



06h30 MagazineTFou  
 08h25Météo  
 09h05Météo  
 09h15 DivertissementSecret Story  
 10h05 SérieMon histoire vraie  
 10h20 SériePetits secrets entre voisins  
 11h00 SérieAu nom de la vérité  
 11h30 SérieAu nom de la vérité  
 11h55 MagazinePetits plats en équilibre été  
 12h00 JeuLes douze coups de midi  
 13h00 Journal  
 13h40 MagazinePetits plats en équilibre été  
 13h50 Au coeur des Restos du cœur  
 13h52Météo  
 13h54Météo des plages  
 13h55 SérieLes feux de l'amour  
 14h55 TelefilmLa vérité en face  
 17h20 JeuBienvenue chez nous  
 18h15 DivertissementSecret Story  
 19h05 JeuMoney Drop  
 19h55Météo  
 20h00 Journal  
 20h35 MagazinePetits plats en équilibre été  
 20h38 Des inventions et des hommes  
 20h39Météo  
 20h40 SérieNos chers voisins  
 20h50 SérieLes experts : Miami



07h10 MagazineTélématin (suite)  
 08h00Journal  
 09h04Météo des plages  
 09h05 SérieDes jours et des vies  
 09h30 SérieAmour, gloire et beauté  
 09h55 MagazineLe jour où tout a basculé  
 10h50Météo outremer  
 10h54 SérieLa minute du Chat  
 10h55 JeuMotus  
 11h25 JeuLes Z'amours  
 12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
 13h00Journal  
 13h40Météo 2  
 13h45 MagazineConsomag  
 13h50 MagazineToute une histoire  
 15h30 TelefilmUne vie française  
 17h05 MagazineCôté Match  
 17h10 TelefilmDrôle de famille !  
 18h50 JeuAvec ou sans joker  
 19h20Météo des plages  
 19h24Météo 2  
 19h25 JeuLe cube  
 20h00Journal  
 20h40 JeuTirage du Loto  
 20h43 MagazineImage du Tour de France  
 20h44Météo 2  
 20h45 The Closer : L.A. enquêtes prioritairesInédit  
 23h00 SériePrivate Practice



07h10 SérieGumball  
 08h05 SériePok & Mok  
 08h15 Dessin animéKikoriki  
 08h25 SérieAngelo la débrouille  
 08h30 SérieScooby-Doo, Mystères Associés  
 09h36 SérieNos voisins les marsupilamis  
 10h05 Dessin animéGarfield & Cie  
 10h40 Dessin animéLes Dalton  
 11h35 Dessin animéKikoriki  
 11h45 MagazineConsomag  
 11h55Météo  
 12h0012/13 : Journal  
 12h50Météo  
 12h55 MagazineVillage départ  
 14h10 SportChampionnats de France 2013  
 15h05 JeuKeno  
 15h10 SérieUn cas pour deux  
 16h10 JeuDes chiffres et des lettres  
 16h50 MagazineUn livre, un jour  
 16h55 JeuHarry  
 17h30 JeuSlam  
 18h10 JeuQuestions pour un champion  
 18h40 MagazineLe Tour de France à la voile  
 18h45Météo des plages  
 19h0019/20 : Journal régional  
 19h1819/20 : Edition locale  
 19h3019/20 : Journal national  
 19h58Météo  
 20h00 MagazineTout le sport  
 20h15 SériePlus belle la vie  
 20h45 FilmLe premier cercle  
 22h15Météo  
 22h20Soir 3  
 22h45 FilmPars vite et reviens tard



07h40 SérieLe détentionnaire  
 08h00 Dessin animéOggy et les cafards  
 08h25 FilmJane Eyre  
 10h25 FilmEn attendant maman  
 10h30 FilmL'ombre du mal  
 12h20 SérieMon oncle Charlie  
 12h40La météo  
 12h45Le JT  
 13h00 DivertissementZapping  
 13h05 Les nouveaux explorateurs  
 14h00 FilmLa vie d'une autre  
 15h35 DiversSurprises  
 15h45 MagazineL'oeil de Links  
 16h15 FilmPrometheus  
 18h15 SérieMon oncle Charlie  
 18h44La météo  
 18h45Le JT  
 19h05 DivertissementNews show  
 20h10 La météo  
 20h15 SérieWorkingirls  
 20h30 Le petit journal de l'été  
 20h55 TelefilmCase Sensitive : obsession en si mineur  
 22h25 MagazineSpécial investigation  
 23h20 MagazineL'oeil de Links  
 23h45 FilmL'oncle Charles



08h15 SérieGlee  
 08h55Météo  
 09h00 MagazineM6 boutique  
 10h10Météo  
 10h15 SérieMalcolm  
 10h50 SérieMalcolm  
 11h15 SérieMalcolm  
 11h45 SérieDesperate Housewives  
 12h40Météo  
 12h45Le 12.45  
 13h05 SérieScènes de ménages  
 13h40Météo  
 13h42 Magazine100% montagne  
 13h45 TelefilmUn cœur à l'hameçon  
 17h15 SérieEn famille  
 17h35 JeuUn dîner presque parfait  
 18h45 Magazine100 % mag  
 19h40Météo  
 19h45Le 19.45  
 20h05 SérieEn famille  
 20h50 L'amour est dans le préInédit  
 23h10 Nouveau look pour une nouvelle vie

## TÉLÉ

## La sélection



20h50

Les experts : Miami



## Résumé

Un Iranien, Rahim Farooq, est retrouvé mort dans le garage de Brian, un ami de Kyle, le fils d'Horatio. L'homme a été arrosé d'essence puis immolé dans des pneus. Brian ayant un temps fréquenté sa fille, Horatio le soupçonne, malgré les dénégations de Kyle, convaincu de l'innocence de son ami. Les recherches révèlent des traces de talons de femme sur place. Puis ils apprennent que la fille de Rahim Farooq était promise à un homme, qui aurait pu vouloir laver l'affront de sa liaison avec Brian. Kyle aide Horatio à déchiffrer les termes d'un contrat écrit en farsi, découvert sur le corps, avant d'apprendre à son père qu'il est appelé en Afghanistan...



20h45

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires



## Résumé

A Griffith Park, un jeune prostitué et son client aperçoivent un individu semblant enterrer le corps d'une femme. Plusieurs cadavres ont déjà été découverts dans les environs. Alors qu'ils prennent la fuite, le premier est rattrapé par l'individu. Après avoir réussi à échapper à son assaillant, il prévient la police. En menant les premières investigations, Brenda découvre sur une vidéo de surveillance les images d'un homme dont la démarche ressemble à celle de Philip Stroh. La jeune femme, qui ne dispose pas de preuve probante pour étayer cette thèse, est prête à mettre sa carrière en danger pour prouver qu'il est coupable du meurtre...



20h45

Le premier cercle



## Résumé

Milo Malakian, chef d'un clan d'origine arménienne, est très attaché à sa famille. C'est le Premier Cercle, celui qu'on ne transgresse pas. Il s'apprête à accomplir un casse qu'il souhaite être son dernier gros coup. Il espère ensuite se retirer et laisser la place à son fils, Anton, le seul qu'il lui reste. Mais celui-ci entretient une liaison secrète avec Elodie, une jeune infirmière de la région. Cette relation lui a fait prendre conscience de la violence du monde de son père. Il refuse de prendre la relève et voudrait s'échapper du cercle, qui l'étouffe. Milo n'entend pas céder. Une lutte s'engage entre le père et le fils...



20h55

Case Sensitive : obsession en si mineur



## Résumé

Ruth quitte son mari Jason Blacksmith. Elle souhaite divorcer de ce dernier pour épouser le jeune pianiste, Aidan Harper. Alors que le jeune couple coule des jours heureux, Aidan commence à se confier auprès de Ruth, le jour de sa demande en mariage, sur la disparition d'une femme du nom de Mary Trelease. Mais il reste assez énigmatique sur cet événement. Ruth se pose des questions sur son conjoint et sa personnalité mystérieuse. Peu de temps après, le mari de celle-ci est retrouvé mort à son domicile avec une paire de ciseaux plantée dans le cou. Aidan et lui ont eu une violente altercation auparavant. Des soupçons pèsent sur le jeune pianiste...



20h50

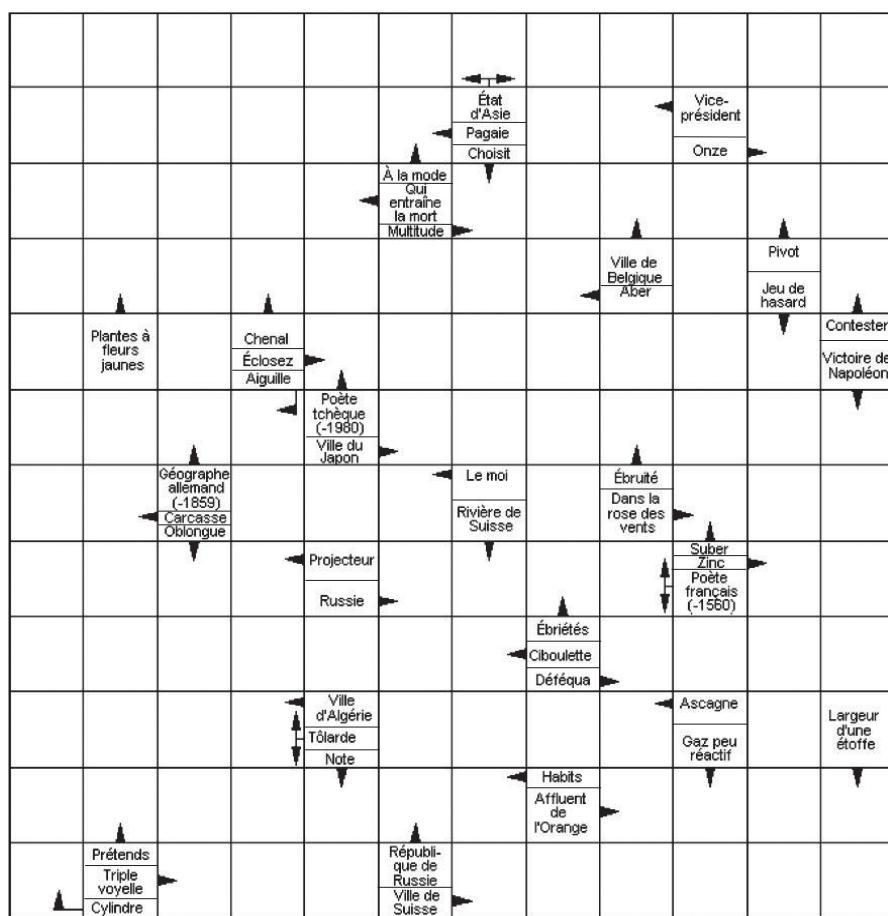
L'amour est dans le pré



## Résumé

L'heure est venue pour les candidats à la recherche de l'âme soeur d'accueillir leurs prétendantes ou prétendants sur leurs terres et de leur faire découvrir leur univers. Thomas, éleveur de chevaux dans la Somme, soumet ses invitées au rituel des courses au supermarché. L'arrivée à la maison permet les premiers moments de complicité et les premières confidences. Dans la Loire, Sophie a convié Sylvain, commercial alsacien et Matthieu. Celui-ci, son coup de cœur, arrivant plus tard pour des raisons professionnelles, le tête à tête avec Sylvain est peu bavard. Fifi, éleveur et DJ à ses heures, a rassemblé tous ses amis pour accueillir ses prétendantes ; c'est également une formule qu'a choisie Gilles pour recevoir deux femmes aux personnalités très différentes.

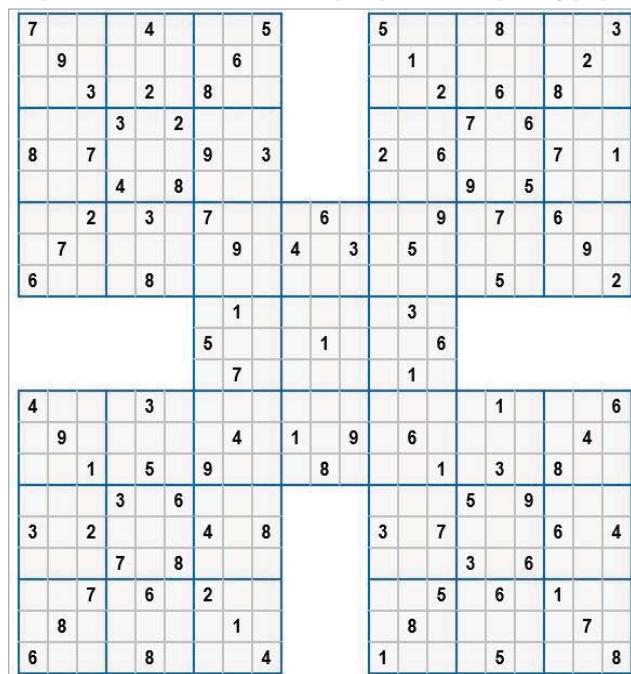
## Mots fléchés n°324



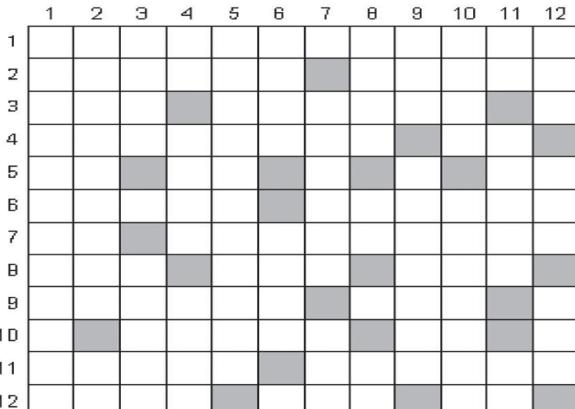
## Samouraï-sudoku n°324

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°324



## Horizontalement:

- Constitué de cinq sons
- Enlevée la cime - Prêtre et apostoliste espagnol
- Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
- Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
- Excès d'air dans l'estomac
- Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
- Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
- Pronom personnel - Métal précieux - Infini
- Colère - Marcher au ralenti
- Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
- Coutumes - Énerve - Eupropium
- Triple voyelle - Voie publique - Monceau

## Vertical ement:

# La recette du jour

## G'nine (lapin) aux oignons et aux tomates

### Ingrédients :

1 lapin  
500g d'oignon émincé  
300g de tomates bien mûres  
4 cuillères à soupe d'huile fleurial  
1/2 cuillère à café de poivre noir  
1/2 cuillère à café de ras el hanout  
1/2 cuillère café de cumin  
3 à 4 branches de thym  
1 bouquet de coriandre  
Sel



### Préparation :

Dépouillez, videz et coupez le lapin, mettez-le dans un sautoir avec l'huile fleurial, les oignons émincés, le sel, le poivre noir et ras el hanout, faites bien dorer le tout et ensuite les tomates pelées et coupées en cubes.

Cuire 3 quarts d'heure avec les branches de thym, servir bien chaud avec la coriandre hachée.

## Le dessert du jour



## Mousse au chocolat (facile)

Préparation :  
10 min

Ingrédients (pour 4 personnes) :  
- 3 œufs  
- 100 g chocolat (noir ou au lait)  
- 1 sachet de sucre vanillé

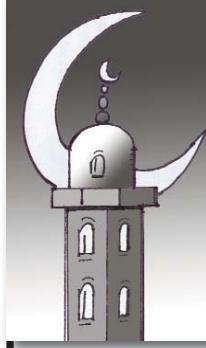
Préparation :  
Faire ramollir le chocolat dans une terrine. Incorporer les jaunes et le sucre. Puis, battre les blancs en neige ferme et les ajouter délicatement au mélange à l'aide d'une spatule. Mettre les frais pendant une heure ou deux minimum.

## Pain au seigle (facile à réaliser)

Ingrédients :  
- 210 g de levure boulangère  
- 650g de farine blanche  
- 180 g de farine de seigle  
- 10 g de sel  
- 100 g d'eau tiède



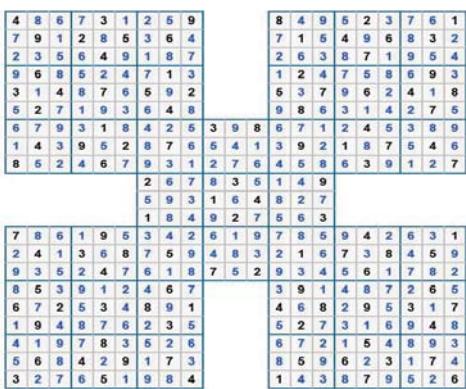
Préparation :  
Diluer la levure dans l'eau tiède avec le sel. Verser le tout sur le mélange des deux farines tamisées, pétrir pendant 15 à 20 minutes, former une boule, la couvrir d'un linge humide et laisser reposer 30 à 40 minutes. Couper la pâte et façonner deux boules ovales, les laisser reposer 15 à 20 minutes. A l'aide d'un couteau, taillez deux traits sur chaque boule de pâte. Cuire au four entre 190°c à 200°c pendant 40 à 45 minutes en mettant un ramequin rempli d'eau au four durant la cuisson. Sortir du four, la croûte doit avoir un aspect brillant et bien doré.



### VILLES

	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	03 h 53	12 h 54	16 h 45	20 h 10	21 h 50
Oran	04 h 13	13 h 08	16 h 58	20 h 22	22 h 00
Béjaïa	03 h 48	12 h 46	16 h 37	20 h 02	21 h 42
Annaba	03 h 37	12 h 36	16 h 27	19 h 52	21 h 32
Tizi-Ouzou	03 h 50	12 h 50	16 h 41	20 h 06	21 h 46
Tamanrasset	04 h 38	12 h 44	16 h 03	19 h 31	20 h 48

### Solution Samurai-sudoku N°323



### Solution Mots Croisés N°323

QUADRILATERE  
ULTRASOORES  
EMOU■AU■UELE  
L■MEMBRES■UR  
QUE■DEESSE■I  
UN■I■L■PETON  
E■■N■LEA■USE  
S■RENE■RODE■  
■NEPE■Y■II■C  
ME■TRAVELAGE  
I■GIFLES■NID  
■DIESES■ETNA

### Solution Mots Fléchés N°323

CAPITULATION  
RIRE■POURRI■  
ISONZO■BIISK  
TE■AULNE■DES  
IMA■RU■RAI■I  
CELAI■EGOUT■  
AN■ICHNEUMON  
ITE■HIC■T■RE  
L■RU■DECADRA  
LEBEN■TIEN  
ELEE■USE■TOT  
R■S■EXERCONS

## LIGUE 1

## La JSK aujourd'hui à Hammam Bourguiba

Ferrah Menad

La formation de Djurdjura ambitionne de « jouer les premiers rôles » dans le championnat de la Ligue 1 professionnelle de football grâce au « bon recrutement » effectué durant l'intersaison, selon son président, Mohand Chérif Hannachi. Livrant son impression sur l'état de la « maison JSK », le chairman kabyle croit dur comme fer que « la JSK dispose suffisamment d'atouts pour repartir d'un bon pied dans le championnat national, en renouant avec la culture de la gagne pour redonner espoir à ses nombreux

fans, que nous n'avons pas le droit de frustrer davantage. » Les Kabyles entament leur premier stage d'intersaison à partir d'aujourd'hui en Tunisie afin de bien entamer le championnat 2013-2014. Les nouvelles recrues au titre de ce mercato ont été « ciblées », selon Hannachi, en fonction des besoins de consolidation des trois compartiments de l'équipe, notamment de l'attaque qui ne manquera pas d'être fétueuse par la précieuse paire Aouadi et Madi, sur laquelle le club phare du Djurdjura compte beaucoup pour se remettre sur les rails, et redorer son blason quelque peu terni par les contre-performances.

Le club a enregistré, à la clôture du mercato de nouvelles arrivées dont notamment les deux fers de lance de l'attaque cités, le défenseurs de la JS Saoura Merbah et autres. Pour ce qui est des gardiens de but, le jeune portier Amara est suffisamment aguerri pour être une bonne doublure du gardien, Malek Asselah. Outre les anciens et les nouvelles recrues estivales, on a retrouvé également parmi la délégation kabyle les espoirs que la direction a promis en seniors, l'été dernier, à savoir l'attaquant Ferguane, le milieu de terrain, Rayeh, Hadjadjene et le gardien de but Yacine Amara.

## Aït Djoudi : «Entraîner la JSK est une grande responsabilité»

Comment se sont déroulées vos retrouvailles avec les Canaris ?

C'est toujours un plaisir de retrouver la JSK. Je suis content de revoir mes ex-poulains, notamment ceux que j'avais lancés lors de mon premier passage et qui ont réussi à s'imposer. Je suis également touché par l'accueil du public. Pour ce qui est de la séance d'aujourd'hui (Ndrl — samedi), je peux vous dire qu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, j'ai expliqué ma méthode aux joueurs et je pense qu'ils ont bien interprété le message.

A priori, la première séance était chargée...

Non, non pas vraiment. On n'a pas dosé la charge, c'était un entraînement normal, je me suis axé sur la récupération.



Pour moi, la préparation n'a pas encore commencé, ce qu'on a fait est une sorte de raccord de travail sur celui accompli durant la saison notre préparation débutera à partir de demain à Tunis.

Mais quand même, vous avez retenu vos joueurs

pendant presque trois heures...

C'était pour deux heures de travail, j'ai un chrono, le temps restant, je l'ai utilisé pour expliquer ma méthode aux joueurs, j'ai tout mis en application. Dorénavant, chaque élément effectuera n'importe quel exercice sans lui réexpliquer son contenu...

Justement, Hannachi avance qu'il va vous proposer un contrat de longue durée...

On n'a pas encore abordé ce volet, pour le moment je ne suis lié avec la JSK que par un contrat moral, on m'a appelé pour prendre l'équipe en main cette saison, et je ne pouvais pas ne pas accepter en laissant tomber le club dans ces moments, mais croyez-moi, je ne m'attendais guère à

cette sollicitation. Maintenant pour ce qui est de la durée du contrat, cela ne me pose pas de problème, j'aime travailler sur le long terme, comme le veut Hannachi.

Lui, veut que vous signiez pour deux ou trois saisons...

Si tout se passe bien, pourquoi pas ? Mais j'insiste à dire qu'on n'a pas encore abordé ce sujet.

Parlons maintenant de l'équipe, quel constat faites-vous sur votre groupe?

J'en peux pas porter un jugement dès la première séance, mais je pense que tout le monde est conscient de la tâche qui l'attend.

Entretien réalisé par : F. M.

## HANDBALL

### Championnat arabe des nations (U-17) : l'Algérie se rebiffe face à la Libye (31-23)

La sélection algérienne de handball des moins de 17 ans (U-17) s'est imposée face à son homologue libyen sur le score de 31 à 23 (mi-temps : 14-13), samedi soir à Tunis lors de la 2<sup>e</sup> journée du championnat arabe des nations de la catégorie qui a débuté vendredi. Il s'agit de la première victoire des joueurs de Bouzidi Nabil dans ce tournoi après une défaite lors de leur entrée en lice contre les Saoudiens sur le score de 30 à 23.

Après un jour de repos dimanche, le sept algérien rencontrera l'Irak (lundi) et la Tunisie (mardi). Cinq pays prennent part à ce championnat arabe : la Tunisie (pays hôte), l'Algérie, l'Irak, la Libye et l'Arabie Saoudite. Les demi-finales auront lieu jeudi, tandis que le match de classement et la finale sont programmés le samedi 20 juillet.

## BOXE

### WBO: l'Allemand Stieglitz conserve sa ceinture des super-moyens

Le boxeur allemand Robert Stieglitz a conservé son titre de champion WBO des super-moyens après sa victoire sur le Japonais Yuzo Kiyota par arrêt de l'arbitre à la 10<sup>e</sup> des 12 reprises prévues, samedi soir à Dresde (est de l'Allemagne). Kiyota était touché à l'arcade gauche depuis le 8<sup>e</sup> round et l'arbitre a dû arrêter le combat 15 secondes après le début du 10<sup>e</sup>, du sang coulant sur le visage du Japonais. Stieglitz, 32 ans, a signé à l'occasion le 45<sup>e</sup> succès de sa carrière pour deux nuls et une défaite. Il défendait son titre reconquis en mars dernier face à l'Allemand d'origine arménienne Arthur Abraham.

De son côté, Kiyota, 29 ans, a disputé son premier combat professionnel en dehors du Japon et a enregistré la quatrième défaite de sa carrière.

## FC PORTO (PORTUGAL)

## Nabil Ghilas remplaçant contre l'OM

L'international algérien, Nabil Ghilas, a été relégué au statut de remplaçant lors de la victoire de sa nouvelle équipe de football, le FC Porto (Div 1, Portugal) face à l'Olympique Marseille (Ligue 1, France), 3-0 samedi soir en match amical en marge du stage des deux équipes en Suisse. Ayant contracté une blessure à la cuisse lors de la séance d'entraînement de la veille, Ghilas s'est contenté de disputer les dernières 20 minutes du match face au club phare de sa ville natale.

L'attaquant algérien de 23 ans s'est engagé

lundi passé avec le FC Porto pour un contrat de quatre ans en provenance de Moreirense, descendu en seconde division lusitanienne. Il a rejoint le lendemain ses coéquipiers en regroupement aux Pays-Bas, avec lesquels il a disputé, en tant que titulaire, un match amical mercredi contre une équipe locale de deuxième division, soldé par une large victoire (6-0). Pour sa première apparition sous les couleurs du «Dragon» portugais, l'international algérien a inscrit un but et délivré une passe décisive.

## TRANSFERTS

## Hanifi et Tiza débutent les entraînements avec le CR Belouizdad

L'attaquant Salim Hanifi (USM Alger) et le défenseur Amine Tiza (WA Tlemcen) ont effectué samedi soir leur première séance d'entraînement avec le CR Belouizdad qui s'est déroulée au stade du 20-Août-1955 avant de signer leurs contrats au profit du club de Ligue 1 algérienne de football. Hanifi, qui n'est resté que six mois à l'USM Alger, a longtemps tergiversé avant de trancher en faveur du «Chabab», lui qui était notamment courtoisé par le CA Bordj Bou Arréridj et le MC Oran (Ligue 1, Algérie). Il a confirmé aux journalistes, en marge de sa première séance d'entraînement avec les garçons de Laâquiba, avoir «tout conclu» avec les dirigeants du CRB, auxquels il a donné rendez-vous pour ce dimanche afin de parapher son contrat. Pour sa part, le latéral gauche Tiza, dont le contrat avec le WAT, relégué en Ligue 2, vient d'expirer, a de fortes chances de devenir lui aussi belouizdadi dès ce dimanche. Le joueur de 23 ans a déjà laissé une bonne impression à l'entraîneur argentin des Algérois, Angel Miguel Gamondi, qui ne devrait pas s'opposer à son recrutement, apprend-on auprès de la direction des Rouge et Blanc de la capitale. Ce n'est pas le cas pour les attaquants El Hadi Tchicou (JS Saoura) et Said Bouchouk (JS Kabylie) dont l'engagement avec le CRB pourrait buter sur le refus de Gamondi, ajoute-t-on de même source.

## COUPE DE LA CAF (PRÉPARATION)

## Défaite de l'ES Sétif face à l'ES Sahel de Tunisie (1-2)

L'ES Sétif s'est inclinée sur le terrain des Tunisiens de l'ES Sahel (2-1) samedi soir en match amical dans le cadre des préparatifs des deux équipes pour l'entame de la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Les Sétifains, menés au score depuis la 22<sup>e</sup> minute suite à un but d'Issam Jebali, sont parvenus à égaliser grâce à Laid Madouni (63<sup>e</sup>), mais ils concéderont vite un second but, une minute après, signé encore Issam Jebali. L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, transféré du club algérien de l'USM Harrach, a disputé à l'occasion son premier match sous les couleurs de l'ES Sahel. Il s'agit de la deuxième rencontre amicale entre les deux équipes en l'espace d'une semaine. La première s'était soldée par un score nul (1-1). La formation algérienne a clôturé son stage qui a duré deux semaines à Sousse (Tunisie) et regagnera Sétif ce dimanche pour effectuer les dernières retouches avant d'accueillir le TP Mazembe (RD Congo) vendredi prochain au stade du 8-mai 1945 (21h00) pour le compte de la première journée du groupe B de la phase de poules de la coupe de la CAF. L'autre match de ce groupe opposera le FUS de Rabat (Maroc) au CA Bizerte (Tunisie).

## Nottingham Forest s'intéresse à Abdoun

Le club anglais de Nottingham Forest, pensionnaire de la Championship (2<sup>e</sup> div. de football) serait intéressé par les services du milieu international algérien de l'Olympiakos, Djamel Abdoun, a rapporté dimanche le quotidien spécialisé l'Equipe. L'ancien sociétaire du FC Nantes, élue meilleur joueur du championnat grec l'an dernier, est sous contrat pour encore deux saisons avec le club du Pirée, vainqueur du double coupe-championnat lors de la saison 2012-2013. Abdoun a inscrit 13 buts en 68 matches avec l'Olympiakos depuis son transfert en 2011 en provenance de l'autre club grec de l'AO Kavala. Il s'agit du 2<sup>e</sup> joueur algérien qui intéresse Nottingham Forest en l'espace de quelques jours, après l'attaquant Rafik Zohéir Djebbour, le buteur des champions de Grèce de football. L'historique club anglais avait renoncé cependant à recruter Djebbour, 29 ans, suite au refus de l'attaquant de la sélection algérienne de passer la traditionnelle visite médicale, selon la BBC.





### Le PSG négocie avec Chelsea pour Ivanovic

On sait que le Paris Saint-Germain avait le désir de recruter David Luiz pour l'associer à Thiago Silva, mais le club de la capitale n'a pas que le joueur brésilien dans le collimateur du côté de Chelsea. En effet, selon BeinSport, qui a généralement de bonnes infos sur le PSG, Branislav Ivanovic, le défenseur international serbe des Blues, pourrait rejoindre l'équipe de Laurent Blanc lors de ce mercato estival. Âgé de 29 ans, l'expérimenté joueur de Chelsea viendrait prendre la place de Grégory van der Wiel dont il se dit qu'il pourrait filer vers l'Inter, après une saison très mitigée au PSG, le défenseur néerlandais n'ayant pas réellement confirmé tout le bien que Leonardo pensait de lui. Il reste à convaincre José Mourinho de lâcher Branislav Ivanovic, aucun transfert ne se faisant avec Chelsea sans l'accord du Special One, intrinsèque dans ce domaine et qui a les pleins pouvoirs depuis son retour à Londres.

## Mourinho veut rapatrier Drogba à Chelsea !

Ce n'est un secret pour personne, Chelsea est à la recherche d'un avant-centre. José Mourinho ne misera pas sur Torres, et cherche donc un buteur de renom. Mais jusqu'à présent, le technicien portugais et ses dirigeants ont multiplié les échecs sur le marché : pour Cavani, pour El Shaarawy, sans parler de la piste menant à Wayne Rooney, qui s'avère compliquée. Les Blues peinent donc à mettre la main sur le bon profil, mais il y en a toujours un qui les attirent tout particulièrement. Et il s'agirait ni plus ni moins de celui de Didier Drogba.



### Vidal veut rester à la Juventus

Courtisé par le Real Madrid, Arturo Vidal a confirmé vendredi qu'il souhaitait rester à la Juventus Turin cette saison. Le Real Madrid, qui avait ciblé Arturo Vidal, n'a pas hésité à formuler une offre de 40 millions d'euros à la Juventus Turin pour s'attacher les services de l'international chilien. «Je suis flatté de l'intérêt du Real Madrid, mais je veux rester à la Juventus, a confié Vidal en conférence de presse. C'est bien de savoir que le club ait refusé une offre aussi importante pour moi sans le moindre de doute.»

### OL : Aulas attend ses sous sur Belfodil

Transféré à l'Inter Milan, Ishak Belfodil (ex-Parme) est censé rapporter un peu d'argent à l'Olympique Lyonnais, son club formateur. Mais, comme l'a confié Jean-Michel Aulas en conférence de presse cette semaine, les Gones n'ont pas encore eu de notifications selon lesquels ils allaient percevoir de l'argent : «Au-delà du mécanisme de solidarité qui fait qu'on doit récupérer 5% du transfert, nous disposons d'une participation active de 20% sur toutes les plus-values potentielles. Maintenant je n'ai pas eu de confirmation de la signature de Belfodil à l'Inter mais visiblement il s'entraîne là-bas. J'espère juste que l'alchimie comptable italienne ne fera pas en sorte qu'on passe à côté de l'argent qui nous est dû.»

## Zidane «Je ne me suis jamais dopé»

Dans les colonnes de *50 Foot*, Zinédine Zidane a tenu à mettre les choses au clair : il ne s'est jamais dopé. L'entraîneur adjoint du Real Madrid assure que ce ne sont que des «conneries». «Je ne me suis jamais dopé, j'ai toujours été très clair là-dessus. Et j'ai toujours fait en sorte de ne pas alimenter la rumeur. Tu me vois torse nu aujourd'hui tu rigoles encore ! Les pectoraux, je n'en ai jamais eu, je crois que je n'en aurais jamais, c'est trop tard maintenant ! Mais bon, c'est pas grave, hein, on joue pas au foot avec les pec».



## Les Reds sur Shaqiri

À la recherche de joueurs de couloir après avoir abandonné la piste Diego Capel, Liverpool serait très intéressé par le profil du joueur Suisse. Les Reds seraient même prêts à sortir le chéquier pour s'attacher les services du joueur puisqu'ils seraient prêts à débourser 23 millions d'euros pour le recruter... Le salaire de Shaqiri, au Bayern était d'environ 800 000 euros par mois, Liverpool sait donc ce qui lui reste à faire s'il veut avoir une chance dans ce dossier.



### Premier but pour Aubameyang

En match de préparation à la nouvelle saison 2013-2014, le Borussia Dortmund s'est logiquement imposé 4 buts à 1 ce samedi soir face au club turc du Bursaspor. L'ancien attaquant de St-Etienne, Pierre-Emerick Aubameyang, a marqué son 1<sup>er</sup> but sous ses nouvelles couleurs en trompant le portier adverse d'une frappe entre les jambes. L'international gabonais a inscrit le 2<sup>er</sup> but du Borussia à la 45<sup>e</sup> minute.



## LIGUE 2 DE FOOTBALL

### Bira n'entraînera pas l'USM Bel-Abbès, Henkouche et Ouardi contactés»

Le président de l'USM Bel Abbès, Djilali Bensenada, a indiqué hier que le technicien Abdellkrim Bira n'entraînera finalement pas son équipe reléguée en Ligue 2 algérienne de football, en dépit de l'accord conclu entre les deux parties, il y a quelques jours.

«Bira s'est excusé de ne pas pouvoir entraîner l'USMBA la saison prochaine, estimant que le potentiel humain mis à sa disposition n'est pas apte pour réaliser l'objectif qu'on lui a assigné, à savoir l'accession en Ligue 1», a déclaré à l'APS, le premier responsable de la formation de la «Mekerra». «On respecte la décision de Bira, mais je dois avouer que cela nous remet à la case départ, car on est maintenant dans l'obligation de contacter d'autres entraîneurs, à l'image de Mourad Ouardi et Mohamed Henkouche», a-t-il ajouté.

L'USMBA, qui n'est restée qu'une seule saison dans la cour des grands, a entamé samedi les entraînements en vue de la saison prochaine sous la houlette de Skandar Kodsi, un technicien de la ville qui chapeaute le travail provisoirement en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur. «On souhaite trouver un accord avec un autre entraîneur dans les 24 prochaines heures, car temps passe et on ne veut pas accuser davantage de retard dans la préparation», a encore dit Bensenada qui demeure inflexible à propos de l'objectif fixé au futur entraîneur. «On doit jouer l'accession malgré les problèmes financiers énormes auxquels on fait face. La place de l'USMBA est parmi l'élite, pas en Ligue 2», a-t-il martelé.

A propos de l'effectif appelé à jouer ce pari, Bensenada a fait savoir qu'il a gardé dix joueurs de l'effectif de l'exercice passé, et promu sept autres de l'équipe espoirs, en attendant de compléter la liste par huit nouvelles recrues. Il s'est félicité, en outre, d'avoir évité à son club l'interdiction de recrutement par la chambre du règlement des litiges (CRL) vu les nombreux dossiers ayant atterri au niveau de cette instance parvenant de joueurs de l'USMBA. Le même responsable a réitéré également son «entièvre disposition» à céder son poste à un éventuel investisseur, surtout que la situation financière actuelle du club «n'augure rien de bien».

## 15<sup>e</sup> ÉDITION DE BEACH-VOLLEY:

### La caravane de beach-volley effectuera sa 3<sup>e</sup> étape à Oran

La 3<sup>e</sup> étape de la 15<sup>e</sup> édition de la caravane de beach-volley est prévu du 18 au 20 juillet courant, au niveau de la plage «Cap Falcon» à Aïn El Turck (Oran), a-t-on appris auprès la ligue wilaya de volleyball. Cette manifestation sportive est organisée par la ligue wilaya de volleyball en collaboration avec la DJS d'Oran à travers les plages oranaises dans le cadre de l'animation estivale. La 3<sup>e</sup> étape sera disputée en nocturne avec la participation de 20 paires en seniors (hommes et dames), représentant cinq wilayas de l'ouest du pays, à savoir, Saida, Mascara, Mostaganem, Sidi Bel Abbès et Oran. Cette étape prévoit également un programme d'animation aux estivants ainsi qu'un concours pour jeunes talents et des jeux pour enfants. Cette caravane de beach-volley, composée de sept étapes, reliera ensuite du 1<sup>er</sup> au 3 août la plage de Mers El Hadjadj, avec l'entrée en compétition d'une dizaine de paires des associations sportives de handisport. Rappelons que les deux premières étapes de cette caravane se sont déroulées en juin dernier au complexe touristique des «Andalous» à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2013.

## AFFAIRE CA BATNA-JS SAOURA

### Le président Nezzar transmettra aujourd'hui le dossier à la FIFA

Le président du CA Batna, Farid Nezzar, annonce que son administration déposera aujourd'hui une plainte contre l'ex-président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, au niveau de la commission d'éthique de la Fédération internationale de football (FIFA) pour "tentative de corruption d'officiels" du match des deux équipes lors de la phase aller du championnat de Ligue 1 algérienne de l'exercice 2012-2013.

S. Ben

Il faut dire que l'affaire remonte au mois d'octobre dernier où le président du CA Batna, Farid Nezzar, avait révélé que deux joueurs de son club ont été approchés par un manager, répondant au nom de Nouri Benaïssa (frère de l'ancien président de l'USMBA, ndlr), qui s'était présenté en qualité d'émissaire de la JS Saoura, afin d'arranger le match face au CA Batna qui s'est terminé sur le score de parité 0 - 0. Il a également affirmé qu'il détenait «les preuves d'une tentative d'arrangement du match CAB-JSS». La direction du club des Aurès a même saisi la justice à propos de cette affaire. Mais le président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, a nié en bloc les accusations du responsable batniéen, dénonçant les «tentatives de déstabilisation» visant le nouveau promu. «Ces accusations sont infondées. J'affirme que je suis le seul représentant de l'équipe, ainsi que le manager Khelil qui, lui, a une licence officielle pour exercer ses fonctions», a déclaré Zerouati.

Suite à quoi la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé d'ouvrir une enquête après le courrier officiel du CA Batna dans lequel les dirigeants de ce club parlent «d'agissements contraires à l'éthique sportive



des dirigeants de la JS Saoura», à la veille de la rencontre entre les deux équipes pour le compte de la 8<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1. Le président du CAB saisit alors la justice.

Ainsi le tribunal d'Aïn M'lila (est d'Algérie), qui a traité la plainte du CAB contre l'ex-président de la JSS, accuse de vouloir soudoyer deux joueurs de ce club quelques jours avant le déplacement de son équipe à Batna (1-1), avait condamné Zerouati à 18 mois de prison ferme.

La direction de la formation des Aurès, confortée par ce verdict, a réclamé la relégation du club sudiste et le maintien du CAB parmi l'élite, car ayant terminé le précédent championnat à la 14<sup>e</sup> place.

Mais «Après la fin de non-recevoir réservée par la Ligue de football professionnel (LFP) à notre plainte, on a décidé de porter cette affaire au niveau de la commission d'éthique de la FIFA, sans passer par la commission de recours de la Fédération algérienne de football (FAF), étant donné que les règlements en vigueur nous y autorisent», a déclaré à l'APS, le premier responsable du CAB, relégué en Ligue 2 à l'issue de la précédente saison.

Parallèlement à cela, on attend toujours le verdict du Tribunal arbitral sportif algérien (TAS) dans l'autre affaire de tentative de corruption entreprise par Zerouati envers deux

joueurs de mon équipe, un verdict qui devrait nous rétablir dans nos droits en nous maintenant en Ligue 1 car c'est la JSS qui doit descendre après que son président ait été condamné par la justice», a-t-il poursuivi.

Et là, apparemment, le président du club batniéen va plus loin que cette affaire puisqu'il ressort une autre réclamation. C'est ainsi qu'il a affirmé, en outre, que son administration est en train de préparer un troisième dossier à soumettre à la FIFA pour récuser le rachat par Sonatrach, la compagnie pétrolière algérienne, de trois clubs de Ligue 1, «une procédure à l'encontre des règlements de l'instance internationale qui interdit aux investisseurs de s'approprier plus d'un club professionnel dans un même championnat dans le but de préserver l'éthique sportive», a encore expliqué Nezzar.

Entre temps, il est utile de rappeler que la Ligue a oublié le nouveau calendrier des championnats de la ligue 1 et 2 sans aucun changement par rapport à la fin de saison dernière. En, d'autres termes, Batna est en ligue 2.

Or, il est tout aussi important de rappeler également que le président Nezzar maintient et réitère la position de son équipe de «boycotter» la compétition «avant que ces affaires ne connaissent leur épilogue».

Affaires donc à suivre...

## Ligue 2/CA Batna

### L'entraîneur Ali Fergani reprendra aujourd'hui

L'entraîneur Ali Fergani, qui a accepté de poursuivre sa mission au CA Batna en dépit de la relégation de ce dernier en Ligue 2 algérienne de football, reprendra son travail lundi, a-t-on appris hier auprès du président du club, Farid Nezzar.

«Fergani dirigera les entraînements à partir de ce jour. On a tout conclu avec lui pour qu'il poursuive le travail qu'il avait entamé avec nous la saison passée», a déclaré à l'APS, le premier responsable du club de Batna.

L'ancien capitaine et sélec-

tionneur de l'équipe nationale algérienne avait atterri à Batna en début d'exercice écoulé, en occupant le poste de directeur technique des catégories jeunes, avant qu'il soit intronisé aux commandes de l'équipe première quelques journées avant la fin du championnat suite au départ de Toufik Rouabah.

«Avec lui, notre équipe a fourni de belles prestations lors des derniers matches du championnat. Elle aurait pu éviter la zone de relégables si elle n'avait pas gaspillé au paravant beaucoup de points

notamment à domicile», a ajouté Nezzar. Le CAB, dont la situation financière ne lui permet pas de s'attacher des joueurs de renom, compte miser sur les éléments du cru pour réussir un bon parcours la saison prochaine, selon son président, qui a annoncé la promotion de plusieurs joueurs de la catégorie espoirs en équipe fanion.

«Fergani recèle le profil recherché pour reconstruire une équipe en misant sur des jeunes joueurs formés au club», a encore estimé le président batniéen, qui ne perd

toujours pas l'espérance de voir son club «repêché» pour évoluer dans le championnat de Ligue 1 la saison prochaine, après avoir eu gain de cause dans l'affaire du match face au CSSaoura traitée par la justice il y a quelques semaines.

La direction du CAB avait accusé l'ex-président de la JSS, Mohamed Zerouati, de tentative de corruption envers deux joueurs batniens avant la rencontre des deux équipes comptant pour la huitième journée du championnat de l'exercice écoulé.

APS